

# GÉNÉALOGIE DES THÉORET DE L'ÎLE BIZARD

Éliane Labastrou - Version 2018-03

Les renseignements qui suivent ainsi que le supplément généalogique qui les accompagne sont diffusés, sans garantie d'exactitude, **uniquement à des fins d'information généalogique**, afin de permettre aux descendants des familles souches de l'île Bizard de retrouver leurs racines. Les commentaires sont une édition révisée en 2015 des commentaires accompagnant les tableaux généalogiques parus dans *Histoire de l'île Bizard*, ouvrage publié sous l'égide de la bibliothèque et du conseil municipal de l'Île-Bizard en 1976, p. 265-281. Les tableaux I et II ont été modifiés pour corriger des erreurs. Les tableaux III et IV n'ont pas été modifiés. En 2015, des renseignements tirés de *l'Historique des terres de l'île Bizard* ont été ajoutés. Les numéros de terres indiqués correspondent au plan terrier de Pierre Foretier de 1807 jusqu'en 1874 et au cadastral de 1874 par la suite. Le supplément généalogique qui suit présente chacune des familles marquées d'un astérisque sur les tableaux. Il a été révisé plusieurs fois, la dernière en 2015, pour y inclure des données communiquées par des descendants ou tirés de bases de données généalogiques, mais non entièrement mis à jour.

L'ancêtre de la famille Théoret est **Jacques Triolet** dit Larivière, né vers 1664 à Dinan au nord de la Bretagne, où son père est maître-boulanger. Sa mère porte le nom de Catherine Pilorguay.

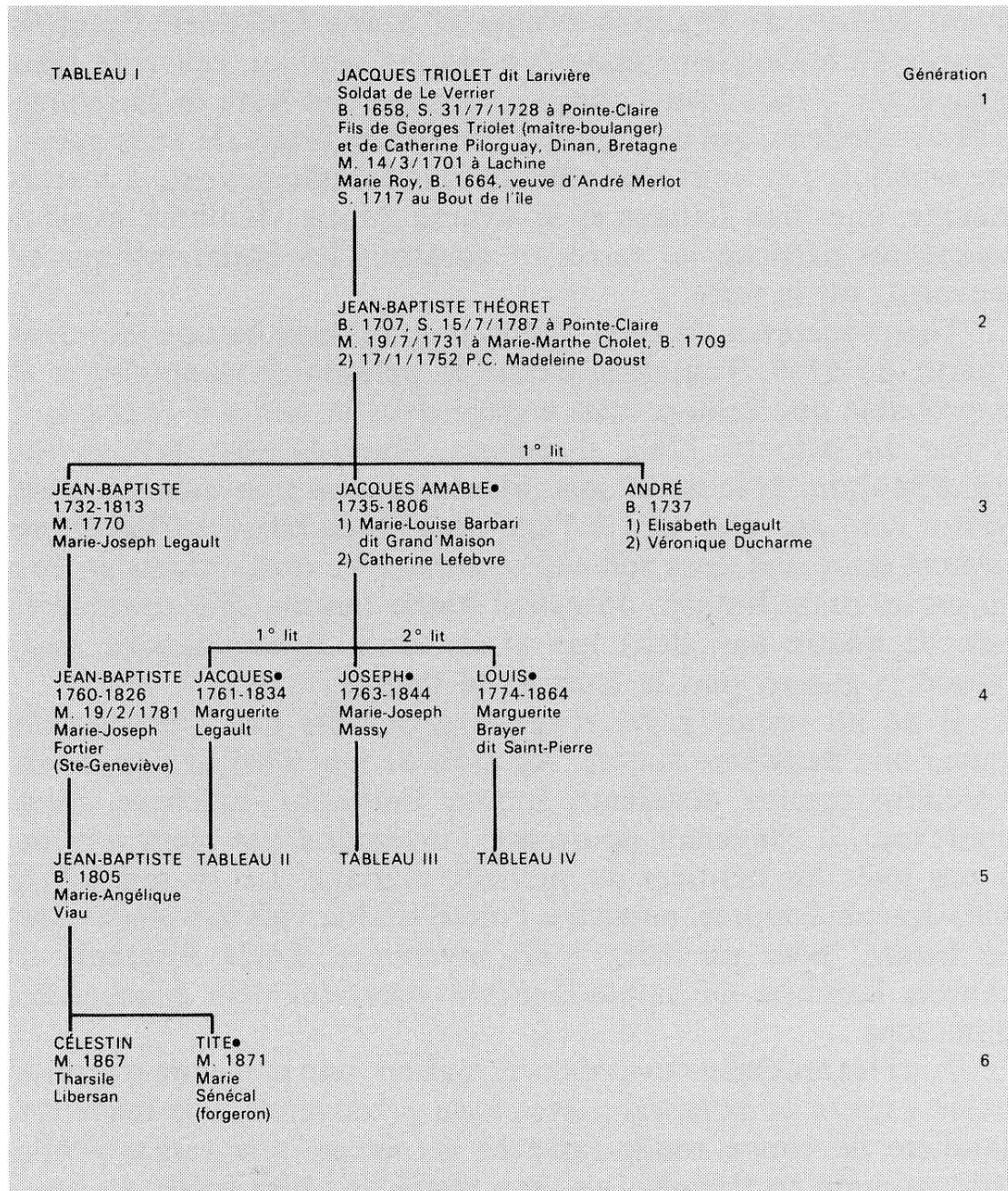
Jacques Triolet est soldat de Le Verrier. Or, celui-ci ayant été nommé capitaine dans les troupes du détachement de la marine, le 17 mars 1687, passe en Nouvelle-France la même année. Il est donc probable que Jacques Triolet arrive en Nouvelle-France en 1687. La compagnie dirigée par François Le Verrier de Cousson fait les campagnes de 1689 et de 1693 contre les Iroquois. En 1697, Callières envoie Le Verrier<sup>1</sup> au pied du long sault de la grande rivière se poster du côté nord dans le lieu qu'il jugera le plus propre pour en garder les deux bords, ceci afin d'arrêter tous les canots qui y passent. Il doit si possible y construire un fort ou au moins y faire un abattis pour se protéger de l'ennemi, mais Le Verrier remplit mal sa mission et reçoit un blâme de Louis XIV.

Nous ne savons pas si Jacques Triolet le suit dans cette dernière entreprise, mais celui-ci se marie le 14 mars 1701 à Lachine, avec Marie Roy, veuve d'André Merlot, née en 1664 et

décédée en 1717. Jacques Triolet lui survit et meurt à Pointe-Claire où il est inhumé le 31 juillet 1728.

Jacques Triolet et Marie Roy semblent figurer parmi les premiers habitants de Pointe-Claire. Ils ont au moins sept enfants. Parmi eux, Jean-Baptiste, né en 1707, se marie une première fois en 1731 avec Marie-Marthe Cholet et une deuxième fois en 1752 avec Madeleine Daoust. Il meurt en 1787 à Pointe-Claire, ayant probablement repris la concession accordée à son père.

Le 25 février 1758, Jean-Baptiste Théoret achète, au nom de son fils **Jacques Amable Théoret** (évolution du patronyme the Triolet à Théoret), la terre n° 35 dans l'île Bizard, qui comprend trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, tenant par devant à la rivière des Prairies<sup>2</sup>. Environ quinze arpents de terres sont déjà défrichés et le reste est en bois debout. Sur la terre se trouve une maison de pieux de cèdre en bouliniers, de 22 pieds sur 14 ou 15 pieds, couverte de paille et écorce, ayant une cheminée de terre, ainsi qu'une vieille grange tombant en ruine, couverte de paille et écorce, et une petite étable.



La vente est conclue pour la somme de 2 500 livres, dont 500 versées en acompte. Le reste de la somme est payable chaque année, au mois de février, à raison de 250 livres par an, sans intérêt.

Le vendeur Joseph Laberge possérait cette terre depuis 1753 et 1754<sup>3</sup>, l'ayant acquise de François Brunet et Marie Gauthier pour une moitié et des représentants de Jean Lahaye pour l'autre moitié. François Brunet était le deuxième époux de Marie Gauthier, veuve de Jean Lahaye décédé le 28 février 1750. Or, ce Jean Lahaye, frère de Madeleine Lahaye, épouse de Pierre Boileau, avait pris la concession originale, sans aucun titre, *seulement la possession et les quittances des seigneurs*. Le contrat de vente à Joseph Laberge mentionne que Jean Lahaye et sa femme, Marie Gauthier, avaient eux-mêmes défriché les terres et construit les bâtiments qui se trouvaient sur la terre. Joseph et Jean Lahaye étaient fils de Jean Lahaye dit l'Hibernois et de Marie-Madeleine Swarten, parents de Madeleine Lahaye, épouse de Pierre Boileau, premier pionnier de l'île Bizard. De plus, ces deux frères avaient épousé deux sœurs Gauthier, Marie-Marguerite dans le cas de Jean et Suzanne dans celui de Joseph.

Théoriquement, Jacques Amable Théoret a donc pu occuper la terre à partir de 1758. Toutefois, c'est la période de conquête et il est probable que celui-ci, alors âgé de 24 ans, est engagé dans la milice à l'époque.

Le 24 octobre 1760, il épouse Marie-Louise Barbari dite Grand'Maison, âgée de 20 ans. Elle lui donne trois enfants, mais meurt cinq ans plus tard, en 1765, à l'âge de 25 ans. Jacques Amable Théoret se retrouve donc seul dans son exploitation avec trois enfants en bas âge, Jacques, Joseph et Marie-Louise, âgés respectivement de quatre ans, deux ans et six mois. Il ne lui reste guère d'autres ressources que d'essayer de trouver une deuxième femme. Au mois de mai 1767, il s'apprête à prendre comme deuxième épouse Catherine Lefebvre, mais auparavant,

il convient de dresser l'inventaire des biens afin de ne pas léser les héritiers du premier mariage. Le 19 mai 1767, Louis-Joseph Soupras, notaire à Pointe-Claire, vient sur place dans l'île Bizard pour procéder à cet inventaire<sup>4</sup>. Louis Brisebois et François Lanthier de Sainte-Geneviève ont déjà effectué les estimations.

Voici les articles trouvés dans la maison : une moyenne marmite cerclée à cause de sa cassure, avec anse et couvercle, une moyenne chaudière de cuivre rouge rapiécée et percée, une vieille poêle à frire comme en ferraille, un seau étoffé de cèdre cerclé en bois, une vieille cuvette, une moyenne hache, une grande armoire de bois de pin, un moyen bassin d'étain, six terrines, une chopine de fer blanc, un seau à farine avec sa monture, une huche de bois, six chaises tant bonnes que mauvaises, une vieille table ronde et son pliant de bois de pin, une cuve, une chaîne de traîne et une mauvaise ferrure de carriole, une vieille pioche, une paire de fouets et une paire de courroies, sept livres de laine, un vieux harnais, un collier avec une bride, un vieux saloir, un vieux berceau, deux vieux rouets, un à laine et l'autre à fil.

Dans l'étable se trouvent: 4 cochons, 4 bœufs, 3 taures, 2 vaches, 2 juments, 10 moutons et 1 veau de lait, ainsi qu'une charrue complète. À tout ceci s'ajoutent une paire de cardes à laine, 12 poules, 12 minots de blé, 4 minots de pois et 7 minots d'avoine. Le tout se monte à la somme de 703 livres et Jacques Théoret doit 261 livres à son père et aux héritiers de Jean Lahaye pour la terre.

L'exploitation consiste en une terre de 60 arpents de superficie, dont 27 arpents sont défrichés, le reste en bois debout et brûlé. Il y a 13 arpents de clôtures en bouliniers de frêne et de cèdre. Jacques Théoret possède en outre la continuation de terre entre les 20 arpents qui lui appartiennent au sud et les 20 arpents qui donnent du côté nord. Ces terres sont en bois debout.

Les bâtiments comprennent une maison de bois de cèdre, dont nous avons déjà donné la description ci-dessus. Cette maison est prisée à la somme de 100 livres. Il y a aussi une grange de 46 pieds de long, y compris les étables et les écuries, en poteaux de cèdre, couverte de paille, le tout en mauvais état.

Le 25 mai 1767, Jacques Amable Théoret épouse Catherine Lefebvre, veuve Haumay, fille de Michel Lefebvre et de Françoise Denis. Il est stipulé dans le contrat de mariage<sup>5</sup> que les enfants de Jacques Amable et de sa première femme seront élevés par les sœurs du futur époux, aux dépens de la communauté de biens avec Marie-Louise Barbari.

La nouvelle épouse, Catherine Lefebvre, apporte en mariage les articles suivants : deux oreillers de plume avec leur enveloppe, une couverture de lit en coutil et une couchette, une paillasse, une grande couverture, une courtepointe, deux draps, deux taies d'oreillers neuves, une cuvette, un saloir en chêne, une bonne faufile, une cape de camelot, une jupe d'étoffe du pays, deux jupons, l'un de persienne, l'autre de camelot, un jupon de coton rouge, un jupon d'indienne, un jupon de basin, un jupon de *salmande*, quatre mantelets, dont un de coton, deux d'indienne et un de persienne, un manteau d'indienne, onze chemises dont quatre neuves, une serviette, sept mouchoirs, trois bonnets piqués de toile, une paire de manchons, une pièce de lingerie, trois paires de souliers français avec leurs boucles de chaussures, sept paires de bas, une vieille marmite, une chaudière de voyage en cuivre rouge, un grand bassin d'étain, cinq assiettes, dix cuillères, neuf fourchettes, ainsi qu'un buffet de bois de pin. À ceci s'ajoute un cochon moyen.

En 1776 et 1778, Jacques Théoret agrandit son exploitation en achetant la terre n° 36, voisine de la sienne<sup>6</sup>. En 1781, Jacques Théoret exploite une terre de 4 ½ arpents de front sur 40 arpents de profondeur, soit une superficie de 180 arpents, dont 45 sont en culture, 5 en prairies et 130 en bois debout,

avec une maison et une grange. Cens et rentes : 9 livres 9 sols et 4 ½ minots de blé<sup>7</sup>.

Onze enfants naissent de la deuxième union, mais sept meurent en bas âge. Trois filles et un garçon se marient. Les deux garçons et la fille nés du premier mariage se marient aussi. Nous ne parlerons ici que des garçons, mais auparavant a lieu le partage des biens entre les enfants nés du premier mariage. À cet effet, un nouvel inventaire des biens<sup>8</sup> est dressé le 19 mars 1782, dont un long extrait figure ci-après. Il est très révélateur des mœurs et des modes de vie de l'époque. Selon cet inventaire, la maison a été reconstruite et agrandie, comme on le verra par la description suivante (français corrigé) :

*Une maison de pièces de cèdre équarries, de vingt pieds de long et trente pieds de large, son solage et cheminées de pierres maçonées, couverte de planches et bardéaux par dessus, avec ses planchers haut et bas de madriers de pin embouvetés, cave et grenier, en deux appartements séparés par une cloison de madriers de pin aussi embouvetés, portes de chambre garnies de verres, les trois châssis aussi garnis de verre et ferrements, leurs contrevents et portes de dehors avec leurs ferrements, le tout en bon état.*

*Une grange en poteaux de cèdres, en terre cannelée, avec ses entourages de cèdre et bois blanc fendu, de cinquante-cinq pieds de long, y compris les étables, et sa batterie, et garde-grains, ses portes en bon état, non compris sa couverture en paille qui est en ruine, et une écurie en appentis au pignon du nord-est de douze pieds aussi de long et couvert de paille.*

*Une seconde grange de trente pieds de long sur vingt-quatre pieds de large, avec ses entourages, sa batterie, et couverture en paille, le tout en mauvais état.*

Les terres sont dessinées sur une feuille jointe à l'inventaire qui indique que chaque héritier a droit à 34 arpents de terre; elles sont ainsi décrites :

*Ensuite les immeubles de ladite communauté, consistant en une terre sise sur le côté du sud de l'île Bizard, de cinq arpents trois perches de front, sur vingt arpents de profondeur, tenant par devant a la rivière des Prairies, d'autre bout par derrière aux continuations i-après désignées, joignant d'un côté a Paul Richer, et d'autre côté a Philippe Darragon.*

*Quatre arpents quatre perches et neuf pieds aussi de terre de front, sur treize arpents de profondeur, trois desquels font les continuations de la terre dudit Darragon, et le surplus au bout de celle ci-dessus, tenant par devant au bout en profondeur de la susdite terre, à trente arpents du bord de la dite rivière des Prairies, par derrière à Paschal et François Pilon, joignant d'un côté a Nicolas Robillard; sur laquelle terre et continuations, le tout ci-devant inventorié, il se trouve quatre vingt cinq arpents et demi en superficie de terre nette, le reste en bois debout et fardoches; trente huit arpents de vieilles clôtures de toutes espèces, sans aucun fosset...*

Voici un extrait du reste de l'inventaire :

	Livres	Sols
une pelle à feu	2	10
une moyenne marmite et son couvercle	6	
une chaudière de cuivre jaune de trois sceaux	24	
une chaudière petite, une chaudière vieille	10	
une petite lèchefrite de fonte	2	
un potager et couvert de fer blanc	3	
un moule idem, à trois chandelles	3	
treize bassins d'étain	58	
quinze assiettes d'étain	23	
une petite théière d'étain	2	

	Livres	Sols
un entonnoir, deux couloirs et une cafetièr	2	10
deux chandeliers de fer blanc	1	10
deux poêles a frire	8	
un vieux , fer à repasser	1	10
deux sceaux ferrés	10	
cinq sceaux de cèdres brasés	11	
deux cuvettes	4	
une cuve cerclée en fer	8	
deux petits saloirs, l'un de cèdre, l'autre de chêne	6	
deux petites tinettes de frêne	3	
un baril cerclé de fer	4	
un petit baquet	1	
un dressoir et garde-manger	30	
une huche et son couvercle	9	
une petite table et ses pliants	3	
une valise	4	
un buffet de cinq pieds et demi	36	
un buffet idem	50	
un poêle à fourneau, nouvelle fabrique,		
un tisonnier, et son tuyau de sept feuilles	252	
une table pliante de noyer tendre et son tapis, un lit et		
traversin de plumes, couvert de coutil, paillasse, d'un drap et		
une courte pointe de droguet, et une vieille couverte de trois		
points	80	
deux rideaux de fenêtres, un idem de porte	20	
deux vieux fusils	24	
deux petits miroirs	4	10
huit bouteilles	4	
trois tasses et soucoupes de grès blanc	1	10
huit vieilles chaises, une bergère	6	
A été laissé le lit entier du veuf, ensemble deux lits que		
Catherine Lefebvre, veuve Haumay, a apportés lors de leur		
mariage et depuis le décès de sa mère.		
Ensuite, dans le grenier, se sont trouvés :		
- une paillasse	9	

	<i>Livres</i>	<i>Sols</i>
- une huche et un berceau	8	
- dix poches	22	
- une robe de boeuf et un oreiller de carriole	16	
- deux couvertes de deux points et demi et deux oreillers	17	
- trois paires de courroies	6	
- un demi-minot cerclé de fer	7	
- un vieux rouet à fil, un vieux rouet à laine	6	
- un vieux coffre	4	10
- un vieux poêle <i>La Palme</i> , fracassé	48	
- douze livres de suif	17	
- un vieux sas, huit fauilles	12	
- deux livres de laine avec un panier	6	
- deux vieux colliers	13	
- une couchette et une paillasse	4	
- dix-sept cuillères d'étain	8	10
- trois vieilles haches	6	
- trois chaînes de baccus	9	
- trois chevilles et deux travons de charrue	6	
- une pioche	2	10
- un couteau à hacher et un marteau	3	
<i>Dehors s'est trouvé une charrue complète</i>	42	
<i>trois carrioles bonnes et mauvaises,</i>	180	
<i>deux traînes ferrées, une paire de roues</i>	95	
<i>sept cochons d'environ un an</i>	204	
<i>six bœufs, deux vaches, trois taures</i>	960	
<i>un taureau, cinq veaux</i>	184	
<i>cinq brebis et trois moutons mâles</i>	126	
<i>deux chevaux et deux juments</i>	380	
<i>trente poules et coqs</i>	37	10
<i>un harnais piqué et complet</i>	60	
<i>un harnais de cuir blanc complet et vieux.</i>	36	
<i>quatre-vingt-dix-neuf minois de blé et farine</i>	693	
<i>cinquante-cinq minois de pois</i>	203	

L'inventaire ci-dessus indique que **Joseph**, deuxième fils né du premier mariage, a fait l'acquisition d'une terre à Saint-Eustache et qu'il a payé des droits pour la construction de l'église à cet endroit. Il se marie deux ans plus tard, en 1784, avec Marie-Joseph Massy<sup>9</sup>. La famille s'établit à Sainte-Geneviève où leur maison existe encore. La descendance de Joseph Théoret et Marie-Joseph Massy figure au **tableau III** ci-après.



Maison  
Joseph-  
Théoret,  
14 784  
boul. Gouin  
Ouest,  
Sainte-  
Geneviève.  
Fonds Marc  
Locas.

En 1783, Jacques Théoret père donne la terre n° 36 à son fils aîné **Jacques Théoret**<sup>10</sup> qui épouse, en 1784, Marguerite Legault, fille de Jean-Baptiste Legault dit Gredin et Suzanne Cardinal. En 1821, Jacques Théoret et Marguerite Legault donnent, à leur tour, la terre n° 36 à leur fils Joseph<sup>11</sup>. Cette terre comprend 2 arpents et 1 perche de front sur 23 arpents, plus 3 arpents de front sur 17 arpents, soit en tout 40 arpents de profondeur. Les animaux et le matériel agricole sont compris dans la donation. Les donateurs se réservent la jouissance de la moitié de la maison, de la cave et du grenier, plus d'autres priviléges. La descendance de Jacques Théoret fils et de Marguerite Legault figurent au **tableau II** ci-après.

Enfin, **Louis** Théoret, né du deuxième mariage de son père, épouse, en 1790, Marguerite Brayer dite Saint-Pierre, fille [d'Eustache Brayer et Marguerite Nadon](#). C'est lui qui hérite de la [terre n° 35](#) de son père, de 3 1/4 arpents de front sur 24 arpents de profondeur, plus 2 1/4 de front sur 14 arpents et encore 5 1/4 arpents sur 14 autres arpents. en contrepartie d'une rente viagère annuelle comprenant<sup>12</sup>: 30 minots de farine, 250 livres de lard, 50 livres de bœuf, 12 livres de graisse, un minot de sel, une livre de poivre, 6 pots de rhum, un minot d'oignons, 50 choux pommés, un demi-minot de pois, un quart de minot de fèves, et autres légumes pour la soupe, 30 livres de tabac, 4 livres de tabac en poudre, 12 livres de chandelles, 24 livres de sucre du pays, des œufs pour leurs besoins dans la saison, 20 cordes de bois franc et sec, du cuir de vache tanné, plus 120 livres en argent pour leur entretien. Il doit aussi fournir le pacage d'un cochon, faire blanchir et raccommoder tout le linge des donateurs, leur donner une paire de draps pour leur lit tous les deux ans, entretenir leur lit en bon état, fournir un cheval et une voiture convenable pour leurs besoins, ainsi que deux vaches laitières suffisamment bonnes. En outre leur assurer les soins d'un chirurgien et les secours spirituels dont ils auront besoin. Après leur décès, il est tenu de faire dire 50 messes basses pour le repos de leur âme. Il s'engage de plus à entretenir sa cousine, Agathe Beaune, jusqu'à l'âge de 18 ans. C'est tout un programme.

Louis Théoret et Marguerite Brayer dite Saint-Pierre fondent une branche importante de la famille Théoret de l'île Bizard (voir le **tableau IV**).

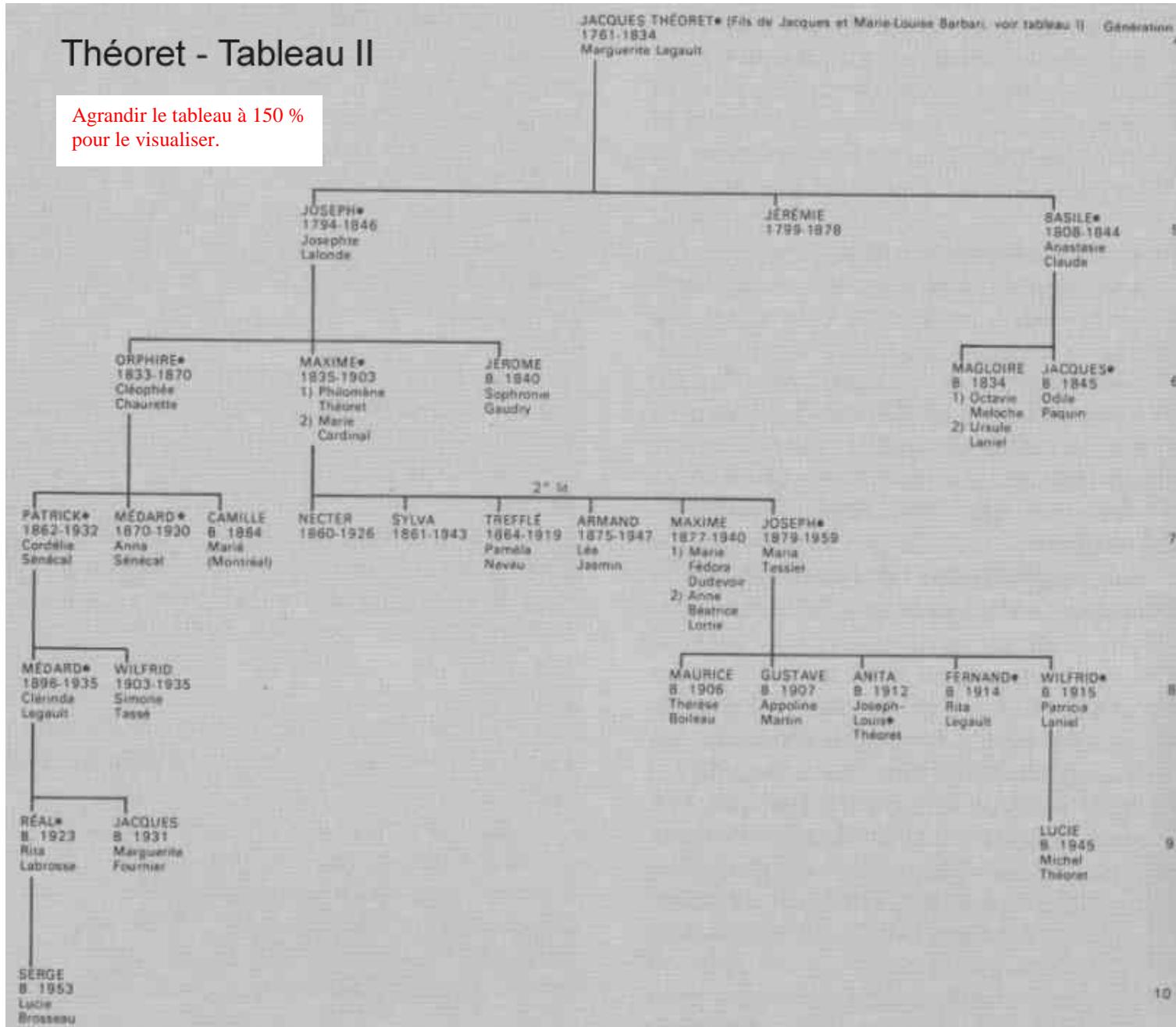
Au tableau I, il nous reste à parler de la lignée des **Jean-Baptiste** Théoret qui figure à la gauche du tableau et qui descendant aussi des mêmes ancêtres que les Théoret de l'île Bizard. Ces Jean-Baptiste Théoret de père en fils habitent à Pointe-Claire et à Sainte-Geneviève. Toutefois, **Tite** Théoret, à la sixième génération, épouse Marie Sénecal, fille de [Charles](#)

[Sénecal et Casildy Brisebois](#) de l'île Bizard, où il est forgeron en 1871. Il part ensuite en Californie où il meurt comme il est indiqué au registre de la paroisse, en 1883, lors du remariage de sa veuve avec Charles Nuckle, fils de John Nuckle et de Rose Laberge. Enfin, à droite du tableau I, à la troisième génération, on voit **André Théoret**, marié avec Élisabeth Legault, puis Véronique Ducharme, mais il n'habite pas dans l'île Bizard.

Afin de pouvoir faire la généalogie de l'ensemble des Théoret de l'île Bizard sans s'y perdre, nous allons considérer les trois tableaux suivants comme trois lignées distinctes, mais il ne faut toutefois pas oublier qu'elles descendent toutes de trois frères et demi-frères, nés de Jacques Amable Théoret (1735-1806), à la troisième génération des Théoret au Canada et la première dans l'île Bizard.

## Théoret - Tableau II

Agrandir le tableau à 150 %  
pour le visualiser.



## Tableau II

Le tableau II montre la lignée de **Jacques** Théoret (1761-1834, 4<sup>e</sup> génération), marié avec Marguerite Legault et établi sur la terre n° 36, comme nous l'avons vu. Le ménage a douze enfants, dont cinq meurent en bas âge. L'aînée de la famille, **Catherine**, épouse [Jacques-Amable Claude](#), étant l'ancêtre de l'une des deux principales branches des Claude (voir le tableau de la [généalogie des Claude](#)). Une autre fille, **Pélagie**, épouse [Eustache Brayer dit Saint-Pierre](#).

**Basile** épouse Anastasie Claude<sup>13</sup>, fille de [Joseph Claude](#), et s'établit sur la [terre n° 67](#). En 1851, il achète de Jacques Claude dit Nicolas 2 arpents sur 34 de la [terre n° 68](#)<sup>14</sup>. La famille qui compte alors huit enfants s'y trouve en 1851. Elle exploite deux terres de 136 arpents en tout, dont 134 sont en culture et 2 en bois debout. Elle produit 166 minots de blé, 106 minots de pois, 270 minots d'avoine, 18 minots de sarrasin 560 minots de patates, 650 bottes de foin, 25 livres de laine, 33 verges d'étoffe foulée, 15 verges de flanelle, 200 livres de beurre et 7 quintaux de lard. Le cheptel comprend 3 bœufs, 8 vaches laitières, 6 veaux ou génisses, 4 chevaux, 18 moutons et 9 cochons. En 1866, Basile vend à son fils **Jacques** 64 arpents de la terre n° 68<sup>15</sup>, mais il possède toujours 54 arpents de la terre n° 67<sup>16</sup>, qu'il vendra à Arsène Théoret en 1867<sup>17</sup>. Basile est marguillier de 1855 à 1857. Jacques, marié avec Odile Paquin, revend sa terre n° 68 à John Wilson en 1871<sup>18</sup>. L'autre fils de Basile, **Magloire**, aura des descendants à Sainte-Geneviève.

**Joseph** Théoret (1794-1846, 5<sup>e</sup> génération), marié avec Josephte Lalonde<sup>19</sup>, est celui qui a reçu la [terre n° 36](#) de ses parents en 1821<sup>20</sup>. En 1835, il acquiert aussi la [terre n° 1](#) de 3 arpents de front sur toute la profondeur entre la rivière des Prairies et le lac des Deux Montagnes<sup>21</sup>. Joseph est marguillier de 1840 à 1843 et il meurt en 1846. Sa femme, Josephte Lalonde, est indiquée comme chef de famille au recensement de 1851. Cette famille occupe toujours la terre n° 36 et la terre

n° 1, soit en tout 100 arpents dont 93 sont en culture. L'exploitation produit 80 minots de blé, 15 minots d'orge, 32 minots de pois, 250 minots d'avoine, 35 minots de sarrasin, 250 minots de pommes de terre et 120 bottes de foin. Le cheptel comprend 15 bêtes à cornes, 4 chevaux, 4 moutons et 6 porcs. Deux filles de Joseph Théoret et Josephte Lalonde, **Christine** et **Célanie**, épousent successivement **Venant** Théoret, père de **Valérie** Théoret, qui sera maire de l'île Bizard de 1912 à 1916 (voir le [tableau IV](#)).

**Orphire** Théoret (1833-1870, 6<sup>e</sup> génération) prend la relève de sa mère sur la terre n° 36 qu'elle lui vend en 1859<sup>22</sup>. Josephte Lalonde se réserve la moitié sud-ouest de la maison et d'autres priviléges. La même année, Orphire épouse Cléophée Chaurette<sup>23</sup> et s'établit dans l'île comme cultivateur. Orphire meurt en 1870 et Cléophée Chaurette épouse alors Alphonse Chaurette de Sainte-Geneviève. En 1874, le [lot n° 86](#) (ancienne terre n° 36) appartient à Alphonse Chaurette. Sur les sept enfants d'Orphire et Cléophée, trois seulement se marient, tous avec des descendants de la famille Sénecal (voir le tableau de la [généalogie des Sénecal](#)). En effet, **Éliza** épouse [Honoré Sénecal](#), fils de Fabien. Son frère **Médard** épouse Anna Sénecal, fille de [Joseph](#). Celle-ci meurt peu de temps après son mariage; Médard Théoret ne se remarie pas et n'a pas de fils.

Enfin, **Patrice** ou **Patrick** (1862-1932, 7<sup>e</sup> génération) épouse, en 1887, Cordélie Sénecal, fille de [Charles](#). En 1897, son beau-père Alphonse Chauret lui vend le lot n° 86, de 99 arpents en superficie<sup>24</sup>, dont il revend une partie en 1908 à Didier Martin<sup>25</sup>. Il est commissaire d'école de 1897 à 1899, ainsi que conseiller municipal de 1896 à 1899 et de 1917 à 1921. Plusieurs de ses filles se marient et vivent dans l'île. Ainsi, mentionnons **Éva** qui épouse [Rosaire Lavigne](#), **Éliza** mariée avec [Albert Charron](#), **Ida** mariée avec [Léo Cardinal](#), et **Alice**, épouse de [Wilfrid Brunet](#).

C'est cependant **Médard**, marié avec Clérinda Legault, qui assure la descendance des Théoret de cette branche dans l'île. Il est cultivateur sur le [lot n° 86](#) hérité de ses parents en 1923<sup>26</sup> et repris ensuite par son fils Réal. Médard Théoret est commissaire d'école de 1933 à 1935. Mort à l'âge de 39 ans, c'est sa femme qui élève les enfants. Son fils **Réal** épouse en 1951 Rita Labrosse, fille [d'Aimé Labrosse](#). Ils ont plusieurs enfants, dont un garçon marié avec Lucie Brosseau, petite-fille d'Albert Théoret et Anna Sénéchal (voir le **tableau III**). Un autre fils de Médard Théoret, **Jacques**, s'est établi à Montréal.

Prenons maintenant la branche de **Maxime** Théoret (1835-1903, 6<sup>e</sup> génération), aussi fils de Joseph Théoret et Josephte Lalonde. Celui-ci épouse, en 1856, Philomène Théoret, fille de Joseph Théoret et Marguerite Prézeau (voir le **tableau IV**), mais elle meurt trois ans plus tard, le 6 février 1860. Maxime Théoret épouse en secondes noces Marie Cardinal, petite-fille de [Louis Cardinal et Marie-Geneviève Robillard](#).

En 1864, Charles Théoret et Émilie Poudrette, cousins de Maxime (voir le **tableau IV**), font donation à Maxime Théoret et Marie Cardinal, d'une partie de la [terre n° 35](#)<sup>27</sup>. Ainsi, en 1874, Maxime Théoret est propriétaire du [lot n° 84](#), partie de l'ancienne terre n° 35 de son arrière-grand-père<sup>28</sup>. Il prendra aussi plus tard possession du petit [lot n° 85](#) au bord de la rivière. Il est conseiller municipal en 1873, commissaire d'école de 1879 à 1882 et de 1888 à 1891, et marguillier de 1880 à 1883. Onze enfants naissent de sa deuxième union, mais six meurent en bas âge et au moins deux autres restent célibataires, dont **Necter** (ou Nectaire) qui est conseiller municipal de 1907



Maxime Théoret, 1835-1903, et Marie Cardinal, 1839-1922.

à 1910. C'est ce dernier qui héritera des lot n° 84 et 85<sup>29</sup>. En 1921, il les donnera à son frère Joseph<sup>30</sup>.

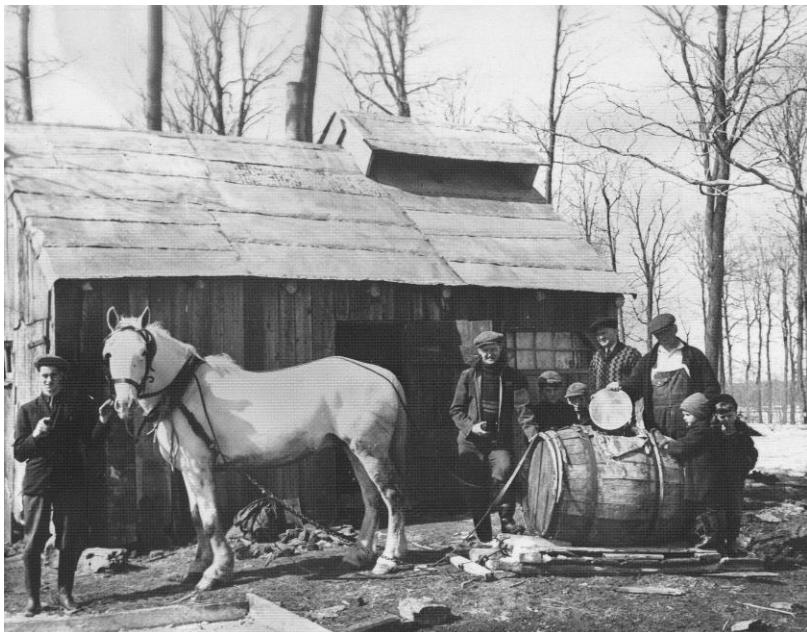
Une fille de Maxime, **Émilie**, épouse Adélard Théoret, fils de Bernard et d'Émilie Boileau, devenant la mère d'Ozias, Arthur, Patrick et Josaphat Théoret (voir le **tableau III**).

**Joseph** (1879-1959, 7<sup>e</sup> génération) épouse, en 1904, Maria Tessier, fille de Séraphin Tessier et Délima Ladouceur (voir [Étienne Ladouceur](#)). Joseph Théoret, généralement connu sous le nom de **Joseph Maxime** parce qu'il est le fils de Maxime, exploite donc la terre ancestrale des Théoret que lui a donné son frère Necter. Il est d'abord commissaire d'école de 1902 à 1905, maître de chapelle et secrétaire-trésorier de la municipalité de 1925 à 1942. À vrai dire, sa femme, qui est institutrice, lui donne un sérieux coup de main : c'est elle qui transcrit les procès-verbaux du Conseil municipal.



Joseph-Maxime Théoret, curé Aubertin, Georgette Boileau, Cyrille Barette, à la porte de l'église vers 1936-1937.

Ce sont les parents de Maurice, Gustave, Fernand, Wilfrid et Anita Théoret, cette dernière ayant épousé Joseph-Louis Théoret (voir le **tableau IV**). Tous, sauf Gustave, ont vécu dans l'île Bizard.



Dans l'érablière de Maurice Théoret. G. à D. : Gérard Huberdeau, M. Hébert, Gustave et Maurice Théoret, avec les enfants de Philippe Delisle.  
Photo vers 1940. Coll. Maurice Théoret.

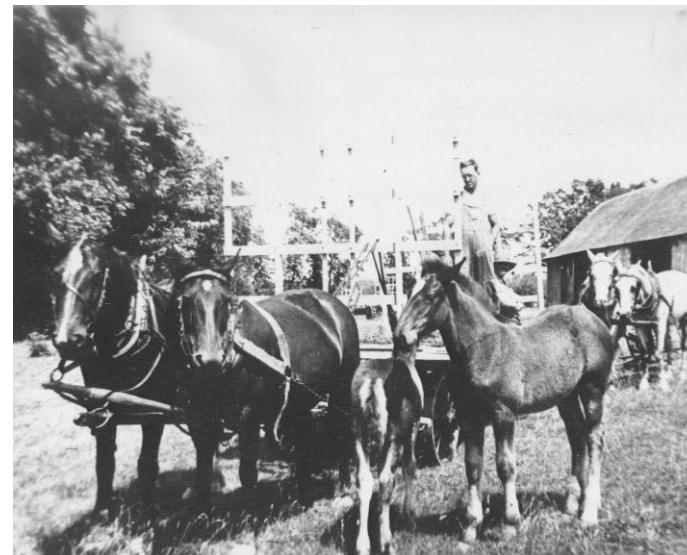
**Maurice Théoret** épouse, en 1904, Thérèse Boileau, fille de Napoléon Boileau et Léponie Trépanier. En 1938, Thérèse Boileau achète le lot n° 74, avec une maison, une grange et d'autres bâtisses, y compris un cheval, une génisse et tous les accessoires de la sucrerie<sup>31</sup>. Maurice Théoret est conseiller municipal de 1960 à 1964.

**Fernand Théoret**, marié avec Rita Legault en 1951, est aussi conseiller municipal de 1967 à 1979. Ayant hérité, en 1951, du lot n° 84 et d'une partie du lot n° 85<sup>32</sup>, il sera le

dernier propriétaire de la terre ancestrale des Théoret dans l'île Bizard.

**Wilfrid Théoret** et son épouse Patricia Laniel ont une fille, **Lucie**, qui conserve le nom Théoret en épousant **Michel Théoret**, fils de François Théoret et Pauline Lamer.

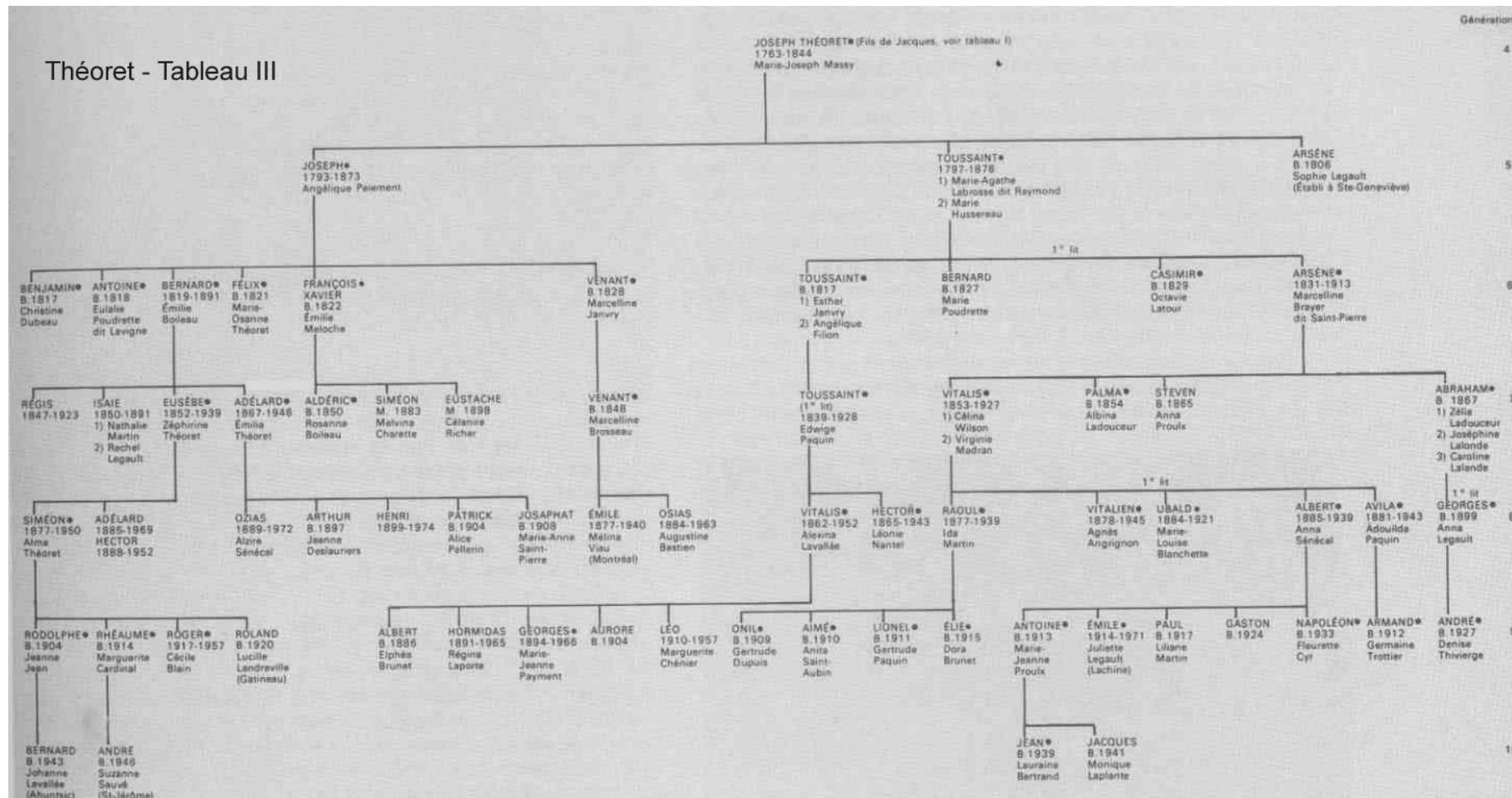
Il en est de même **d'Anita Théoret** puisqu'elle épouse Joseph-Louis Théoret en 1939 (voir le **tableau IV**).



Une charrette à foin sur la ferme de Joseph-Maxime Théoret. Wilfrid Théoret dans la charrette. Photo Maurice Théoret, 1942.

Passons maintenant au **tableau III**, à la page suivante, qui part de la quatrième génération pour la lignée de Joseph Théoret et Marie-Joseph Massy

Agrandir le tableau à  
150 % pour le visualiser.



### Tableau III

Nous avons vu au début du chapitre que **Joseph** Théoret, deuxième fils né du premier mariage de Jacques Théoret, avait épousé Marie-Joseph Massy en 1784 et qu'il avait fondé sa famille à Sainte-Geneviève. En 1796, il échange avec Léon Baulne la terre de 2 arpents sur 40 qu'il possède à Sainte-Geneviève contre la [terre n° 32](#), de 2 1/4 arpents sur 40 arpents dans l'île Bizard, avec déserts, prairies et bois debout<sup>33</sup>. Une maison et une grange en bois s'y trouvent. Joseph Théoret et Marie-Joseph Massy ont quatorze enfants, dont sept meurent en bas âge. Trois filles se marient, mais elles ne présentent pas beaucoup d'intérêt en ce qui concerne la descendance dans l'île Bizard. Trois garçons se marient aussi. Le plus jeune, **Arsène**, s'établit à Sainte-Geneviève. En 1811, Joseph Théoret cède la terre n° 32 à son fils aîné **Joseph**<sup>34</sup> (1793-1873, 5<sup>e</sup> génération). À peine une année plus tard, celui-ci épouse Angélique Paiement. En 1831, la famille de Joseph Théoret fils et d'Angélique Paiement, avec 11 enfants, exploite la terre n° 32 et produit 211 minots de blé, 140 minots de pois, 500 minots d'avoine, 15 minots d'orge ou seigle et 250 minots de patates. Le bétail comprend 24 bêtes à cornes, 4 chevaux, 30 moutons et 14 cochons<sup>35</sup>. La même année 1831, Charles Brunet construit la maison en pierre Joseph-Théoret qui s'y trouve encore.



Maison Joseph-Théoret, 20, rue Martel.  
Photo Claudel St-Pierre.

En 1848 et en 1857, Joseph Théoret est dit capitaine de milice<sup>36</sup>. En 1851, il exploite une terre de 60 arpents dont 51 sont en culture. Il produit 70 minots de blé, 48 minots d'orge, 80 minots de pois, 230 minots d'avoine, 200 minots de pommes et 1 000 bottes de foin, plus 30 livres de tabac. Son bétail se compose de 8 bêtes à cornes, 3 chevaux et 2 porcs<sup>37</sup>.

Joseph Théoret a l'honneur d'être l'un des trois premiers marguilliers de la paroisse Saint-Raphaël, au moment de sa fondation. Il doit donc s'occuper de l'érection de la première église et du presbytère en 1843. Joseph et Angélique Paiement sont les ancêtres de trois branches importantes des Théoret de l'île Bizard. Parmi leurs 14 enfants, onze survivent au bas âge et dix se marient, dont quatre filles. **Marie** et **Angélique** épousent des Legault dits Deslauriers. **Christine** conserve le nom de famille en épousant Joseph Théoret de Pointe-Claire<sup>38</sup>. Une autre, **Clophée**, épouse Joseph Bouin dit Dufresne, fils de Jean-Baptiste, de Saint-Benoît. Joseph Dufresne est l'ancêtre des Dufresne de l'île Bizard (voir la [généalogie des Dufresne](#)). Le couple s'installe dans la maison de pierre ci-dessus mentionnée et dont Esther Clophée a hérité<sup>39</sup>, avec le [lot n° 79](#) (la moitié de la terre familiale [n° 32 du terrier](#)) dont ils sont propriétaires en 1874. C'est ainsi que la maison est encore connue sous le nom de *maison Dufresne*.

Parmi les garçons, l'aîné **Benjamin** épouse Christine Dubeau et s'établit sur la [terre n° 14](#), qu'il revendra en 1851 à John Wilson<sup>40</sup>. Au moins six de leurs enfants sont baptisés dans la paroisse, mais la famille a ensuite quitté l'île. Le deuxième, **Antoine**, marié avec Eulalie Poudrette dite Lavigne, fille de [Jacques Poudrette dit Lavigne](#)<sup>41</sup>, n'a aucun enfant baptisé dans l'île; cependant, dans un article paru dans *La Patrie* le 16 janvier 1937, il est dit que ce couple a eu neuf enfants, dont huit vivaient encore à cette date; c'était un cas remarquable de longévité; ces huit personnes comptaient ensemble 661 ans. Tous vivaient en Ontario, sauf le dernier, **Joseph** Théoret, âgé

de 75 ans, qui vivait à Verdun. La plus vieille était âgée de 92 ans. L'inspecteur de police, Alfred Bélanger, qui était alors en charge de la circulation à Montréal, était le fils d'une fille Théoret, mariée avec Joseph Bélanger et vivant à la Chute-à-Blondeau en Ontario. Il existe donc toute une branche de Théoret, en Ontario ou à Verdun, qui descend de Joseph Théoret et Angélique Paiement de l'île Bizard, par leur fils Antoine.

Nous arrivons à **Bernard** Théoret (1819-1891) troisième fils de Joseph Théoret et Angélique Paiement. En 1841, il épouse Émilie Boileau, fille de [François Boileau et Josephte Brazeau](#)<sup>42</sup>. En cette occasion, son père lui fait donation de la [terre n° 34](#), de 3 arpents sur 32, avec maison, grange et autres bâtiments. En 1851, Bernard exploite une terre de 76 arpents dont 68 sont en culture. Son exploitation produit 60 minots de blé, 15 minots d'orge, 60 minots de pois, 200 minots d'avoine, 280 minots de pommes de terre et 1000 bottes de foin, 15 livres de tabac, 30 livres de laine, 10 verges d'étoffe foulée, 20 livres de beurre, 3 quintaux de lard. Son cheptel comprend 8 bêtes à cornes, 2 chevaux, 6 moutons et 6 porcs<sup>43</sup>. En 1857, Bernard Théoret possède la terre n° 34 de 99 arpents et 80 perches<sup>44</sup>. En 1874, Bernard Théoret possède de [lot n° 81](#) de 96 arpents, partie de l'ancienne terre n° 34, et le [lot n° 74](#), de 52 arpents<sup>45</sup>. Il est marguillier de 1870 à 1873. Le ménage a eu treize enfants, mais une grave maladie frappe la famille vers les années 1862 à 1864; six enfants meurent en l'espace de deux ans, dont les trois filles aînées âgées de 19 à 21 ans. Une seule fille survit, **Mélina**, qui épouse, en 1877, [Casimir Cardinal](#), fils d'Augustin Cardinal et d'Angèle Théoret (fille de Toussaint Théoret), devenant ainsi la grand'mère d'Armand, Léo et Lionel Cardinal (voir le tableau de la [généalogie des Cardinal](#)). **Isaïe** épouse Nathalie Martin, fille de [Sévère Martin et Julie Prézeau](#); celle-ci meurt jeune et Isaïe se remarie en 1888 avec Rachel Legault, fille d'Herménégilde. En 1883, il avait acquis une partie du [lot n° 19](#) de 2 1/2 x 27 arpents. Une fille est née du

premier lit dans l'île, mais aucun enfant du deuxième lit ne naît dans l'île.

Parmi les fils de Bernard Théoret, nous trouvons ensuite **Eusèbe** (1852-1939, 7<sup>e</sup> génération), marié avec Zéphirine Théoret, fille de Thomas Théoret de Sainte-Geneviève. À cette occasion, son père, Bernard Théoret, lui fait don du lot n° 74 de 64 arpents, des animaux et des instruments aratoires. Le père se réserve toutefois l'exploitation pendant deux ans de la sucrerie, avec le droit de se servir du bois qui se trouve sur le lot pour faire bouillir l'eau d'érable<sup>46</sup>. En 1912, Eusèbe achète le [lot n° 73](#), avec maison, grange et autres bâtiments, moins plusieurs emplacements vendus<sup>47</sup>. Eusèbe Théoret est commissaire d'école de 1894 à 1898, conseiller municipal de 1903 à 1909 et marguillier de 1914 à 1917. En 1917, Eusèbe fera à son tour donation du lot n° 74 à son fils **Hector** Théoret, en se réservant la jouissance de la maison et du verger<sup>48</sup>.

Le fils d'Eusèbe, **Siméon** (1877-1950, 8<sup>e</sup> génération) épouse en 1905 Alma Théoret, fille de Vitalis et d'Alexina Lavallée (voir la branche issue de Toussaint Théoret sur le même tableau, à la 8<sup>e</sup> génération). En 1913, Eusèbe Théoret cède à son fils Siméon le [lot n° 73](#), moins plusieurs emplacements déjà vendus<sup>49</sup>. Siméon Théoret est commissaire d'école de 1911 à 1914, conseiller municipal de 1920 à 1926 et marguillier de 1929 à 1932. Siméon et Alma Théoret sont les parents de **Rodolphe, Rhéaume, Roger et Roland** Théoret, ce dernier étant notaire à Gatineau. Parmi les filles, **Alice** enseigne à l'école du coin nord de 1935 à 1940 puis à l'école du village de 1940 à 1946. **Béatrice**, épouse de [Lucien Charron](#), élève le célèbre Claude Charron, l'ardent homme politique de l'équipe de René Lévesque. Voir la [généalogie des Charron](#).

Un autre fils de Bernard Théoret, **Adélard** (1867-1946, 7<sup>e</sup> génération), épouse en 1886 Émilie Théoret, fille de Maxime et Marie Cardinal (voir le [tableau II](#)). Son père Bernard avait réservé en sa faveur, en 1917, la jouissance d'un lopin de terre

du lot n° 74<sup>39</sup>. Adélard Théoret joue un rôle local très actif. Il est, en effet, commissaire d'école de 1897 à 1903, occupant le poste de président de 1899 à 1902, il est aussi conseiller municipal de 1904 à 1907 et marguillier de 1926 à 1929.

La famille d'Adélard compte treize enfants, dont **Arthur** qui n'a pas d'enfants et **Henri** qui reste célibataire. **Patrick** et **Josaphat** s'établissent à Montréal. **Maria** épouse [Aimé Labrosse](#). **Clara** épouse, en 1923, [Wilfrid Saint-Pierre](#). Enfin, **Marie-Anne** épouse [Joseph Proulx](#).

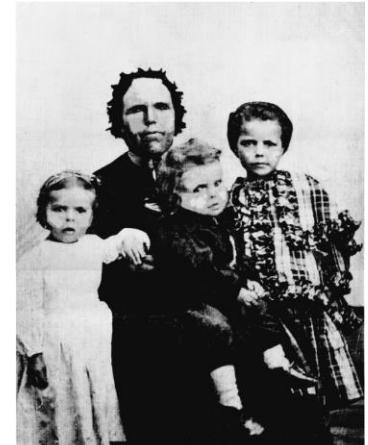
**Osias** ou **Ozias**, fils d'Adélard, achète en 1916 le [lot n° 78](#) de 64 arpents, avec maison, grange et instruments agricoles, et, deux jours plus tard, il épouse **Alzire Sénecal**<sup>50</sup>, fille [d'Euclide et Léontine Dutour](#). Il est conseiller municipal en 1926 et de 1928 à 1942. En 1953, Osias et Alzire, sans enfants, donnent le lot n° 78 à Cléophas Proulx dit Clément, cultivateur demeurant avec eux<sup>51</sup>.



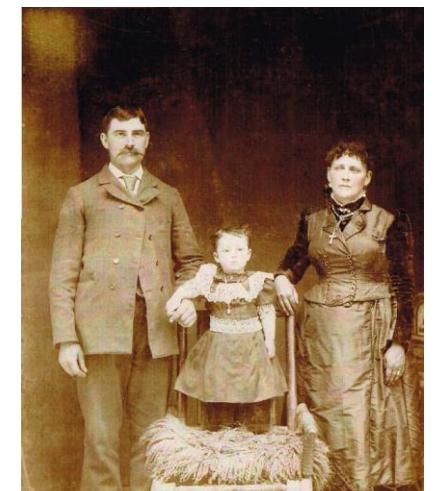
Adélard Théoret, 1867-1946, Émilia Théoret, 1866-1947, et leurs enfants, dont Maria, Osias et Léonie.

Revenons maintenant à la sixième génération. **Félix** et **Marie Osanne** Théoret ont quitté l'île après 1848. **François-Xavier** épouse **Émilie Meloche** en 1848<sup>52</sup>. Ils sont partis à Saint-Eustache dans le quartier maintenant appelé Sainte-Marthe, où ils ont eu une nombreuse descendance.

En 1887, **Aldéric Théoret**, leur fils, est forgeron âgé de 20 ans, dans l'île où il prend pension chez Moïse Claude sur le lot n° 46 au village<sup>53</sup>. En 1888, il épouse **Rosanna Boileau**, fille de **Benjamin Boileau**. En 1890, il achète le lot n° 54, au village, avec maison et bâtiments<sup>54</sup>. Rosanna y tient le magasin général en face de l'église et Aldéric exploite la forge à l'arrière du magasin. En 1913, Aldéric vend le magasin à **Joseph Saint-Pierre** et part à Montréal où la famille tiendra un hôtel dans le quartier Maisonneuve. De 1920 à 1925, elle exploitera une ferme à Repentigny, puis reviendra dans le quartier Maisonneuve. En 1926, Aldéric créera, avec son beau-frère **Alfred Roger**, la plage Théoret et Roger à Saint-Eustache. Cinq enfants d'Aldéric et Rosanna sont baptisés dans la paroisse Saint-Raphaël de 1889 à 1900<sup>55</sup>.



Émilie Meloche (1828-...), épouse de François-Xavier Théoret, avec Élise, 6 ans, Siméon, 2 ans, et Mélina, 5 ans. Photo vers 1860. Collection Thérèse Théoret-Leblanc.



Aldéric Théoret (1866-1951) et Rosanna Boileau (1860-1933) avec leur fils Émilien. Photo vers 1895. Collection Thérèse Théoret-Leblanc.

À la 6<sup>e</sup> génération au centre du **tableau III**, nous arrivons ainsi à **Venant**, marié avec Marcelline Janvry en 1848<sup>56</sup>. À l'occasion de son mariage, son père, Joseph Théoret, a séparé la [terre n° 32](#) en deux moitiés et lui en a cédé une moitié, soit  $1 \frac{1}{2} \times 38 \frac{1}{2}$  arpents<sup>57</sup>, gardant l'autre où se trouve la maison de pierre à l'intention de sa fille Clophée, comme nous l'avons mentionné ci-dessus. En 1851, Venant Théoret occupe la terre voisine de celle de son père qui comprend 57 arpents dont 45 sont en culture. Il produit 130 minots de blé, 80 minots de pois, 150 minots d'avoine, 40 minots de blé d'inde, 400 minots de patates, 250 bottes de foin, 20 livres de lin ou de chanvre, 18 livres de tabac, 30 livres de sucre d'érable, 18 livres de laine, 12 verges d'étoffe foulée, 13 verges de flanelle, 400 livres de beurre et 4  $\frac{1}{2}$  quintaux de lard. Son cheptel comprend 8 vaches laitières, 3 veaux ou génisses, 6 chevaux et 9 cochons<sup>58</sup>. Venant est marguillier de 1873 à 1876. En 1874, il exploite le [lot n° 78](#)<sup>59</sup>. Il a 18 enfants, mais en perd sept en bas âge. Un seul d'entre eux semble s'être établi dans l'île, sur le lot n° 78, **Venant** marié avec Marcelline Brosseau. Celui-ci est commissaire d'école de 1883 à 1886 et marguillier de 1888 à 1891. En 1895, il revend son lot de 64 arpents à Régis Théoret<sup>60</sup>. Deux fils de Venant se marient et s'établissent à Montréal.

Toujours au **tableau III**, nous allons maintenant considérer la branche issue de **Toussaint** Théoret (1797-1876, 6<sup>e</sup> génération) marié, en 1816, avec Marie-Agathe Labrosse dite Raymond. Celle-ci est la fille de [Jacques Labrosse et Marie-Louise Legault](#), ancêtres des Raymond dits Labrosse de l'île Bizard (voir le tableau de la [généalogie des Labrosse dits Raymond](#)).

Le 23 mars 1818, Joseph Théoret père et Marie-Joseph Massy font donation à leur fils Toussaint et à sa femme, Marie-Agathe, de la [terre n° 65](#) du côté nord de l'île, sur laquelle se trouve une maison, dont ils avaient fait l'acquisition<sup>61</sup> en 1816.

Cette terre comprend trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur. La donation est faite en contre-partie d'une rente viagère due à Joseph Guitard, le vendeur de la terre en 1816, ainsi qu'une somme de 450 livres à verser à son frère Arsène et à sa sœur Christine.

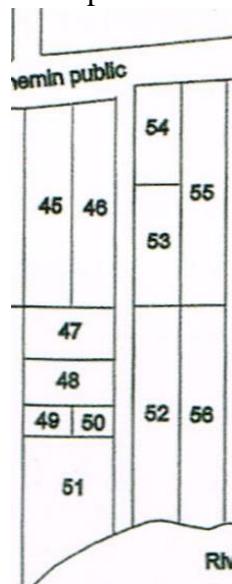
En 1831, Toussaint Théoret exploite une terre de 60 arpents, dont 58 sont en culture. Il produit 256 minots de blé, 60 minots de pois, 150 minots d'avoine et 60 minots de pommes de terre. Il possède 15 bêtes à cornes, 5 chevaux, 28 moutons et 13 cochons<sup>62</sup>.

Toussaint Théoret est marguillier de 1862 à 1865. La famille compte onze enfants, dont **Toussaint**, l'aîné, d'abord marié avec Esther Janvry<sup>63</sup>, puis avec Angélique Filion en 1856. En 1842, Toussaint Théoret fils prend une ferme à bail sur la [terre n° 59](#), de 3 arpents sur 20 arpents<sup>64</sup>. En 1847, Toussaint père donne à son fils Toussaint la terre n° 65 de 3 arpents sur 20, avec une maison en bois, une grange et d'autres bâtiments; les donateurs se réservent les deux appartements sud-ouest de la maison en bois et la moitié des pommes produites chaque année<sup>65</sup>. En 1851, Toussaint fils exploite une terre de 50 arpents, dont 49 sont en culture. Il produit 80 minots de blé, 60 minots de pois, 110 minots d'avoine, 30 minots de sarrasin, 400 minots de pommes de terre, 300 bottes de foin, 9 livres de laine, 14 verges d'étoffe foulée et 1 quintal de lard. Il possède 4 bœufs, 2 vaches laitières, 3 veaux ou génisses, 2 chevaux, 11 moutons et 5 cochons<sup>66</sup>. Toutefois, en 1852, Toussaint Théoret père révoque la donation de la terre n° 65 faite à Toussaint fils en 1847, pour la donner à son autre fils Arsène. En 1853, Toussaint Théoret fils achète la [terre n° 61](#) de 3 arpents sur 20 arpents, par échange avec Pierre Leclerc<sup>67</sup>. Cependant, Toussaint perd son épouse en 1855 et un inventaire de ses biens est alors dressé. Parmi les biens de la communauté figure la terre n° 61 et une autre terre de 10 arpents sur la côte Saint-Joseph de Saint-Eustache<sup>68</sup>. En 1857, la terre n° 61 est au nom

de Toussaint Théoret<sup>69</sup>. L'unique fils issu du premier lit, qui porte encore le prénom de son père et de son grand-père, **Toussaint** (1839-1928, 7<sup>e</sup> génération), épouse, en 1859, Edwige Paquin, fille de [Hyacinthe Paquin](#)<sup>70</sup>. Toussaint possède alors la moitié indivise de la terre n° 61 héritée de sa mère et son père lui vendra l'autre moitié en 1860<sup>71</sup>. En 1874, Toussaint Théoret fils possède aussi le [lot n° 72](#), du côté sud de l'île, en continuation du [lot n° 128](#) du côté nord<sup>72</sup>. Il est conseiller municipal de 1879 à 1882, commissaire d'école de 1877 à 1878 et de 1899 à 1901, et marguillier de 1892 à 1895. Sur les douze enfants de Toussaint et d'Edwige Paquin, cinq meurent jeunes. **Adèleneige** épouse Napoléon Théoret, notaire, fils de Toussaint Théoret et Julie Boileau (voir le **tableau IV**)

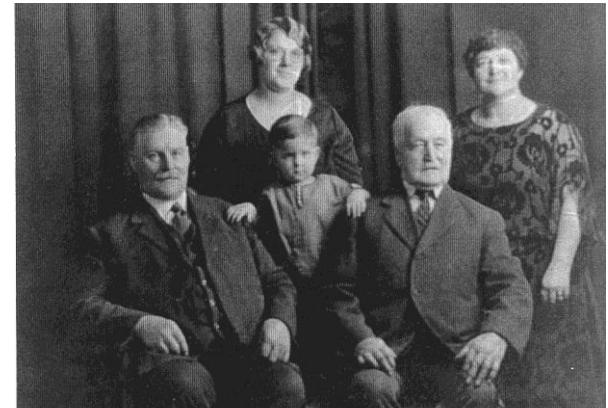
En 1889, Toussaint et Edwidge Paquin vendent à leur fils **Hector** le lot n° 72, de 2 arpents sur 33 arpents; les vendeurs s'engagent à construire sur ce lot, au profit de l'acquéreur, une maison de 24 pieds sur 22 pieds, et une grange dont la construction est confiée à Albert Lauzon, mais Hector leur rétrocède ce lot n° 72 en 1891<sup>73</sup>. En 1898, les parents font donation du [lot n° 128](#) à leur fils **Hormidas**, qui meurt l'année suivante, en 1899. Les parents reprennent donc aussi possession du lot n° 128. Quant au lot n° 72, Toussaint Théoret et Edwidge Paquin le vendront en 1905 à Rodrigue alias Patrick Cardinal, avec une maison, une grange et d'autres bâtiments<sup>74</sup>.

**Hector Théoret** épouse Léonie Nantel en 1884; il est alors dit cultivateur, mais il a d'autres ambitions. En 1896, il achète le lot n° 46 au village<sup>75</sup>, dont il vend la partie sud à Cyrille Barrette en 1900<sup>76</sup>. Sur la partie du lot en bordure du chemin public, il tient un magasin, mais ses affaires ne semblent pas très prospères et, en 1900, il



revend la partie du lot n° 46 avec le magasin à ses parents, Toussaint Théoret et Edwige Paquin, dont ceux-ci pourront prendre possession de suite si Hector vend son stock<sup>77</sup>. À la même date, Toussaint et Edwidge donnent cette propriété à

leur autre fils, **Romuald**, qui rétrocède à ses parents quelques jours plus tard; ceux-ci rétrocèdent encore le tout à Hector<sup>78</sup>. En 1901, Hector et Léonie Nantel sont marchands au village<sup>79</sup>. Toutefois, ces derniers revendent la propriété, avec le magasin, à Jean-Baptiste Legault en 1902<sup>80</sup>. En 1903, Hector Théoret reprend finalement la terre de ses parents, le lot n° 128, avec une maison en briques et d'autres bâtiments. Les parents se réservent toutefois la jouissance de la maison et d'une partie du terrain<sup>81</sup>. Hector Théoret est commissaire d'école de 1907 à 1910, étant président de 1908 à 1909, marguillier de 1919 à 1922, conseiller municipal de 1914 à 1916 et maire de 1916 à 1917. Sa femme, Léonie, est l'organiste de la paroisse pendant vingt ans; elle est aussi présidente des dames de Sainte-Anne; ce sont les parents d'**Eva Théoret**, épouse [d'Ovide Lecavalier](#)<sup>82</sup>. Ces derniers reprendront le lot n° 128 en 1919, donné par Hector et Léonie, qui se réservent néanmoins une parcelle du terrain au bord du lac<sup>83</sup>. Ce lot passera ensuite à Rolland Lecavalier, étant donné par Eva Théoret, alors veuve d'Ovide Lecavalier<sup>83</sup>.



1<sup>er</sup> rang : Hector Théoret, 1865-1943, Guy Sénécal, Toussaint Théoret, 2<sup>e</sup> rang : Angéline Lecavalier-Sénécal, Eva Théoret-Lecavalier.

En 1882, Toussaint Théoret et Edwidge Paquin achète le [lot n° 136](#) de 86 arpents<sup>84</sup>, à l'intention de leur fils aîné, **Vitalis** Théoret (1862-1952, 8<sup>e</sup> génération). Celui-ci épouse, en 1883, Alexina Lavallée de Saint-Joseph-du-Lac, qui n'avait encore que seize ans<sup>85</sup>. La nouvelle famille emménage alors dans la maison de pierre qui se trouve encore au n° 1799 du chemin du Bord-du-Lac.



Maison François-Lalonde, 1799, ch. du Bord-du-Lac, construite vers 1830. Photo R. Labastrou, 2007.

Vitalis Théoret (1862-1952, 8<sup>e</sup> génération) et Alexina Lavallée ont douze enfants. Parmi les filles, **Alma** épouse Siméon Théoret dont nous avons déjà parlé. **Blanche** épouse [Joseph Couvrette](#) de Sainte-Dorothée et donne naissance à douze enfants, dont Origène Couvrette qui sera l'entrepreneur de transport scolaire dans l'île Bizard à partir de 1956.

**Albertine** épouse [Félix Raymond dit Labrosse](#), qui est forgeron au village pendant quinze ans au coin de la rue Cherrier et de la montée de l'Église. Albertine tient une épicerie au même endroit. Elle est la mère de six garçons dont cinq se marient; deux d'entre eux sont devenus commerçants à Sainte-Geneviève : Gérard qui y tient une quincaillerie et Gaétan qui

dirige le magasin 5-10-15 (voir le tableau de la [généalogie des Labrosse dits Raymond](#)). **Aurore** Théoret reste célibataire pour prendre soin de ses vieux parents Vers 1916, Vitalis décide de vivre au village où il fait construire la maison ci-dessous.



Maison Vitalis-Théoret, 478, montée de l'Église. Photo SPHIB-SG, 2008

De 1916 à 1919, Vitalis Théoret donne à chacun de deux de ses fils, Albert et Hormidas, une partie du lot n° 136, qu'ils rétrocèdent aussitôt à leurs parents<sup>86</sup>. **Albert** épouse Elphéa Brunet de Pointe-Claire; il est hôtelier à Montréal. **Hormidas** épouse Régina Laporte. C'est finalement **Georges** qui recevra le lot n° 136 en 1919<sup>87</sup>. Il se marie avec Marie-Jeanne Payment et habite dans la maison de pierre ci-contre pendant un certain temps avant de la vendre. Le dernier fils de Vitalis et Alexina, **Léo**, marié avec Marguerite Chénier, habite à Saint-Hermas.

Revenons à **Toussaint Théoret** (1797-1876, 5<sup>e</sup> génération) et Marie Agathe Labrosse dite Raymond. Le 10 novembre 1832, Toussaint Théoret et sa femme font l'acquisition de la juste moitié nord-est d'une terre de 60 arpents située à côté de la leur, avec une maison et autres bâtiments, le tout pour la somme de 5 000 livres<sup>88</sup>. Il s'agit de la [terre n° 66](#) qui avait été divisée en deux parties en 1820. C'est sur cette demi-terre que se trouve la maison de pierre actuelle au coin de la rue Théoret. Cette maison a été construite entre 1832 et 1847. Ce serait donc Toussaint Théoret qui l'aurait fait construire pour y habiter lorsqu'il aurait cédé sa ferme voisine à son fils aîné, Toussaint en 1847, puis à Arsène en 1852. Depuis, elle a continuellement appartenu à la famille Théoret, d'abord à Casimir qui la cède à Arsène, puis à Raoul, son petit-fils, et enfin à Aimé Théoret, qui la revend en 1962.



Maison Toussaint-Théoret, 1883, ch. du Bord-du-Lac.  
Photo Ville de Montréal, 2006.

**Bernard** Théoret (1819-1891, 6<sup>e</sup> génération), deuxième fils de Toussaint Théoret et Agathe Labrosse, épouse, en 1846, Marie Poudrette dite Lavigne, fille de [Jacques Poudrette dit Lavigne](#)) et sœur de l'épouse de son cousin Antoine parti en Ontario, dont nous avons parlé précédemment. Bernard part aussi en Ontario où l'on retrouve, nous dit-on, des descendants du *petit Bernard* Théoret.

Son frère, **Casimir**, est encore mineur quand son père, Toussaint, lui fait donation, le 11 août 1847, de la [terre n° 66](#) comprenant environ 1 ½ x 20 arpents, sur laquelle se trouve la maison en pierre, dont les donateurs se réservent la jouissance, ainsi que la laiterie y attenant<sup>89</sup>. L'acte de donation comporte de nombreuses clauses et conditions, notamment :

1° le paiement d'une rente viagère due à François Massy;  
2° une rente viagère au profit des donateurs, soit :

- *douze minots de beau blé,*
- *seize minots d'avoine,*
- *un cochon maigre de pas moins de 200 livres,*
- *quarante livres de beau bœuf gras et frais,*
- *deux dindes,*
- *un minot de sel,*
- *une livre de poivre,*
- *une livre de thé,*
- *douze livres de bon tabac,*
- *six livres de chandelles,*
- *dix livres de savon,*
- *vingt-cinq belles pommes de choux,*
- *un minot de blé d'inde,*
- *trois poches de bonnes et belles patates,*
- *un demi-minot d'oignons,*
- *un agneau gras tous les trois ans,*
- *trois couples de gros poulets,*
- *quinze livres de sucre du pays,,*
- *quatre veltes de whisky [1 velte = 8 pinte],*
- *douze douzaine d'œufs,*

- une vache laitière au printemps et à l'été,
- cinq livres de laine de mouton,
- cent bottes de foin,
- huit cordes de bois,
- soixante livres ancien cours en argent.

3° les donataires devront fournir aux donateurs une bonne fille qu'ils nourriront et entretiendront; ils devront :

4° prendre bien soin de leurs père et mère quand ils seront malades ou infirmes;

5° atteler et dételer les chevaux des parents et amis qui viendront visiter les donateurs, et les soigner avec leur fourrage;

6° faire dire quatre messes chantées et vingt-quatre messes basses pour le repos de l'âme de chacun des donateurs, après leur décès;

7° loger leur frère Arsène dans la maison de pierre jusqu'à ce qu'il se marie.

En 1849, Casimir épouse Octavie Latour<sup>90</sup>. La famille habite une maison de bois à côté de la maison de pierre. Voici maintenant ce que Casimir Théoret produit en 1851 : 60 minots de blé, 15 minots d'orge, 20 minots de pois, 125 minots d'avoine, 200 minots de pommes de terre et 200 bottes de foin. Son cheptel comprend 9 bêtes à cornes, 4 chevaux, 4 moutons et 2 cochons. Toutefois, en 1855, Toussaint Théoret résilie la donation faite à Casimir<sup>91</sup> qui part s'établir à Sainte-Justine de Newton où il laisse des descendants.

Le 29 janvier 1852, **Arsène** Théoret (1831-1913, 6<sup>e</sup> génération), s'apprête à son tour à prendre femme. Celle qu'il convoite, Marguerite Brayer dite Saint-Pierre, est la petite-fille de [Pierre Brayer dit Saint-Pierre et Françoise Boileau](#). Voici la dot qu'elle apporte en mariage : un lit de plume tout garni, une brebis, six poules et un coq, une armoire de six pieds et demi de hauteur, une table, une huche, un banc à seaux, un lave-mains, six chaises, six couteaux, six fourchettes et six cuillères, six assiettes, un *canard*, une théière, un pot à boire<sup>92</sup>. Pour leur

part, les parents de l'époux donnent à Arsène Théoret la [terre n° 65](#) de 3 x 20 arpents, qu'ils avaient d'abord cédée à Toussaint, leur fils aîné. La rente viagère consiste en un demi-minot d'oignons et une tresse d'ail, 60 livres en argent, un agneau gras à la Saint-Michel tous les deux ans, trois couples de gros poulets, 15 livres de sucre du pays, douze douzaines d'œufs, une bonne vache laitière vêtue du printemps et hivernée par le donataire et huit cordes de bois. D'autres conditions sont aussi attachées au contrat concernant la fourniture d'un cheval et d'une voiture, et autres services de ce genre.

En 1855, Toussaint Théoret et Agathe font, en plus, donation à leur fils Arsène de la demi-terre n° 66 qu'ils avaient donnée à Casimir, avec la maison en pierre et les bâtiments<sup>93</sup>.

Les vieux jours de Toussaint Théoret et de sa femme sont donc assurés. Leurs filles sont aussi mariées. L'une d'elles, **Angèle**, a épousé [Augustin Cardinal](#), devenant l'ancêtre de la plus importante branche des Cardinal de l'île (voir le tableau de la [généalogie des Cardinal](#)). Une autre, **Hélène**, a épousé Jean-Baptiste Proulx dit Clément, de Saint-Benoît.



Arsène Théoret,  
1831-1913,  
Marcelline Brayer  
dite Saint-Pierre,  
1830-1912.

En 1857, Arsène Théoret possède 3 x 20 de la terre n° 65 et 1 ½ x 20 de la terre n° 66<sup>94</sup>. Lors de l'établissement du cadastre en 1874, il possède à lui seul les 200 arpents du [lot 132](#), qui regroupe les [terres n° 65 et 66 du terrier](#) avec leur continuation. Mais il répartira ensuite ces terres entre ses descendants. Il est marguillier de 1875 à 1878 et vivra jusqu'en 1913.

Son fils Arsène **Vitalis** (1853-1927, 7<sup>e</sup> génération) hérite de la [terre n° 65](#) lors de son mariage, en 1874, avec Céline Wilson, fille de [John Wilson et Marguerite Poudrette dite Lavigne](#)<sup>95</sup>. Elle apporte en dot : un lit de plume tout monté et garni, une armoire, une table, six chaises, un banc de seaux, deux seaux ferrés, une cuvette, une laveuse, 12 assiettes, 12 tasses, 12 soucoupes, une théière, un sucrier, un pot à lait, deux plats de faïence, 12 couteaux, 12 fourchettes, 12 cuillères, une soupière, un chaudron, un *canard*, une *saucepanne*, une poêle à frire, un potager, 12 vases à lait de fer blanc, un pot à boire, deux fers à repasser, une huche, une autre armoire, un rouet, un balai, une vache, trois brebis, un cochon maigre, six poules et un coq, ainsi qu'une génisse de deux ans.



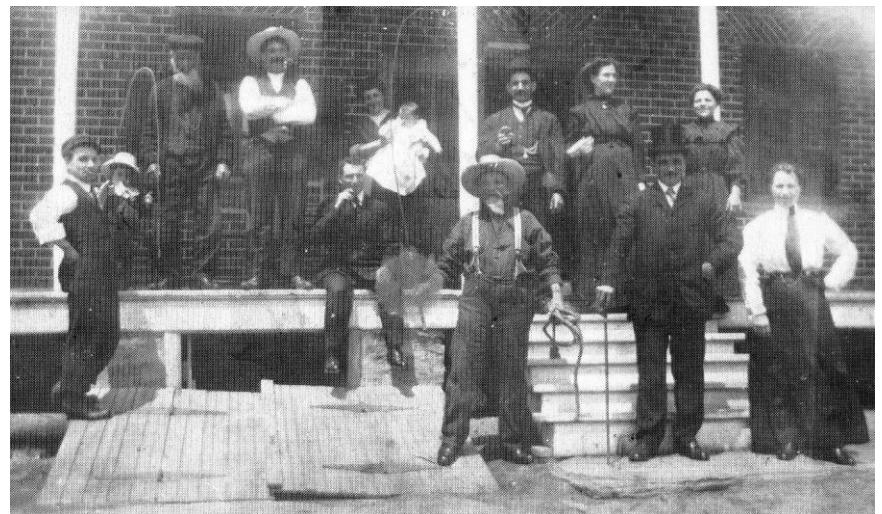
Vitalis Théoret,  
1853-1927, et  
Céline Wilson,  
1862-1893, son  
épouse.

Vitalis Théoret, fils d'Arsène, est marguillier de 1899 à 1902, commissaire d'école de 1901 à 1902 et conseiller

municipal de 1905 à 1908. Il a 12 enfants de sa première femme morte à l'âge de 31 ans. Vitalis Théoret reste longtemps seul, mais sur ses vieux jours, il décide de se remarier avec Virginie Madran. Selon nos informations, Vitalis Théoret aurait été le premier propriétaire d'une automobile dans l'île Bizard.



Maison  
ancestrale  
de Vitalis  
Théoret,  
1903, ch. du  
Bord-du-lac  
(démolie).  
Photo  
Bernard  
Pouliot en  
2001.



Famille de Vitalis Théoret. G. à D. en haut : Arsène, Avila, Marie-Louise Blanchette, épouse d'Ubald Théoret, deux personnes non identifiées, Alberta Théoret épouse de Félix Pilon; au premier rang: Ubald, Vitalis, Albert et Blanche Théoret. Photo vers 1927-1928. Coll. SPHIB-SG.

Trois filles de Vitalis se marient. **Blanche** épouse [Ozias Cardinal](#), **Bertha**, Félix Pilon, et **Alexina** dite Minette, [Gatien Claude](#). Cinq garçons se marient aussi. L'aîné, **Raoul**, épouse Ida Martin, fille de [Gilbert et Adèle Boileau](#). À cette occasion, il reçoit en donation la partie de la [terre du n° 132](#) correspondant à l'ancienne [demi-terre n° 66](#), avec la maison en pierre figurant à la page 19<sup>96</sup>. Il est commissaire d'école de 1913 à 1918, marguillier de 1928 à 1931 et maire de l'île Bizard de 1930 à 1937. Il est aussi préfet du comté de Jacques Cartier.



Famille de Raoul Théoret et Ida Martin.  
Première automobile dans l'île, vers 1917.

**Aimé**, fils de Raoul, est commissaire d'école de 1945 à 1953, président de la Commission scolaire de 1953 à 1954 et conseiller municipal de 1947 à 1949. Son frère **Lionel** alias **Titi** est conseiller municipal de 1956 à 1958; il est cultivateur du lot

[n° 31](#), que Raoul Théoret avait acheté en 1937<sup>97</sup>. Lionel habite avec son épouse Gertrude Paquin dans la maison John-Wilson ci-contre. Gertrude Paquin, l'épouse de Lionel, l'a ensuite habitée



Maison John-Wilson, 707, rue Cherrier.

avec son fils et sa fille. Elle est décédée en décembre 2014 à presque 100 ans.

Les autres fils de Raoul Théoret, **Onil** et **Élie**, ont quitté l'île. Enfin, **Hermine**, la seule fille, a épousé, en 1946, [Aurèle Boileau](#), fils de Damien. Ils possèdent un chalet d'été à l'arrière de la maison de pierre ancestrale.

**Vitalien** Théoret, autre fils de Vitalis, a deux enfants nés dans l'île, mais il s'établit ensuite à Verdun. **Avila** épouse Adouilda Paquin de Saint-Placide. Le couple habite dans la maison Arsène-Théoret qui figure à la page suivante. Cette maison très ancienne pourrait avoir été bâtie par Jacques-Amable Claude sur la [demi-terre ouest n° 66](#) vers 1815-1820. Elle a été démolie en 2009 et reconstruite dans la vallée du Richelieu. Sa structure de pièce sur pièce, encore en bon état, découverte lors de sa démolition, nous a permis de faire remonter son origine au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous lui avons donné le nom d'Arsène Théoret parce que celui-ci l'a rénovée au début du XX<sup>e</sup> siècle afin d'y passer ses vieux jours avec son petit-fils Avila.

Le fils d'Avila, **Armand**, reçoit en donation de son père, la ferme établie sur une partie du lot n° 132, avec la maison<sup>98</sup>. Il s'établit à Sainte-Geneviève et vend la terre familiale au Montreal Trust en 1956 pour aboutir au Montreal Royal Golf Club en 1957<sup>99</sup>, et la maison en 1978 à William Verdier<sup>100</sup> qui l'a restaurée.



Armand et Irène Théoret dans une carriole tirée par un bœuf, vers 1930.



Maison Arsène-Théoret, 1859, chemin du Bord-du-Lac. Démolie en 2009.



Maison Arsène-Théoret reconstruite pièce par pièce, par Daniel Demers, à Saint-Marc-sur-Richelieu, telle que visitée en 2014.

**Albert Théoret**, fils de Vitalis, épouse, en 1912, Anna Sénecal, fille de [Charles Sénecal et Emma Paquin](#). À cette occasion, son père lui donne la partie est du lot n° 132 de 3 x 25 arpents<sup>101</sup>. Il est le chef d'une très nombreuse famille, la plus grande de l'île Bizard à l'époque, dit-on; elle comprend, en effet, quinze enfants dont la plupart sont établis dans l'île ou dans la région. Albert Théoret est commissaire d'école de 1935 à 1938. Sa femme,



Albert Théoret, 1885-1939, et ses enfants, Paul, Gisèle et Diane.

Anna Sénecal, est décédée en 1974 à l'âge de 85 ans. Ce sont les derniers descendants des Théoret à cultiver la terre ancestrale du nord de l'île, c'est-à-dire la [terre n° 65](#), devenue partie est du [lot n° 132](#), et à habiter la maison ancestrale sise au n° 1903 du chemin du Bord-du-Lac (voir la photo page 21). La maison et une partie de la terre sont vendues au club de golf Royal Montréal. On peut voir au **tableau III** les fils et petits-fils mariés d'Albert Théoret et Anna Sénecal.

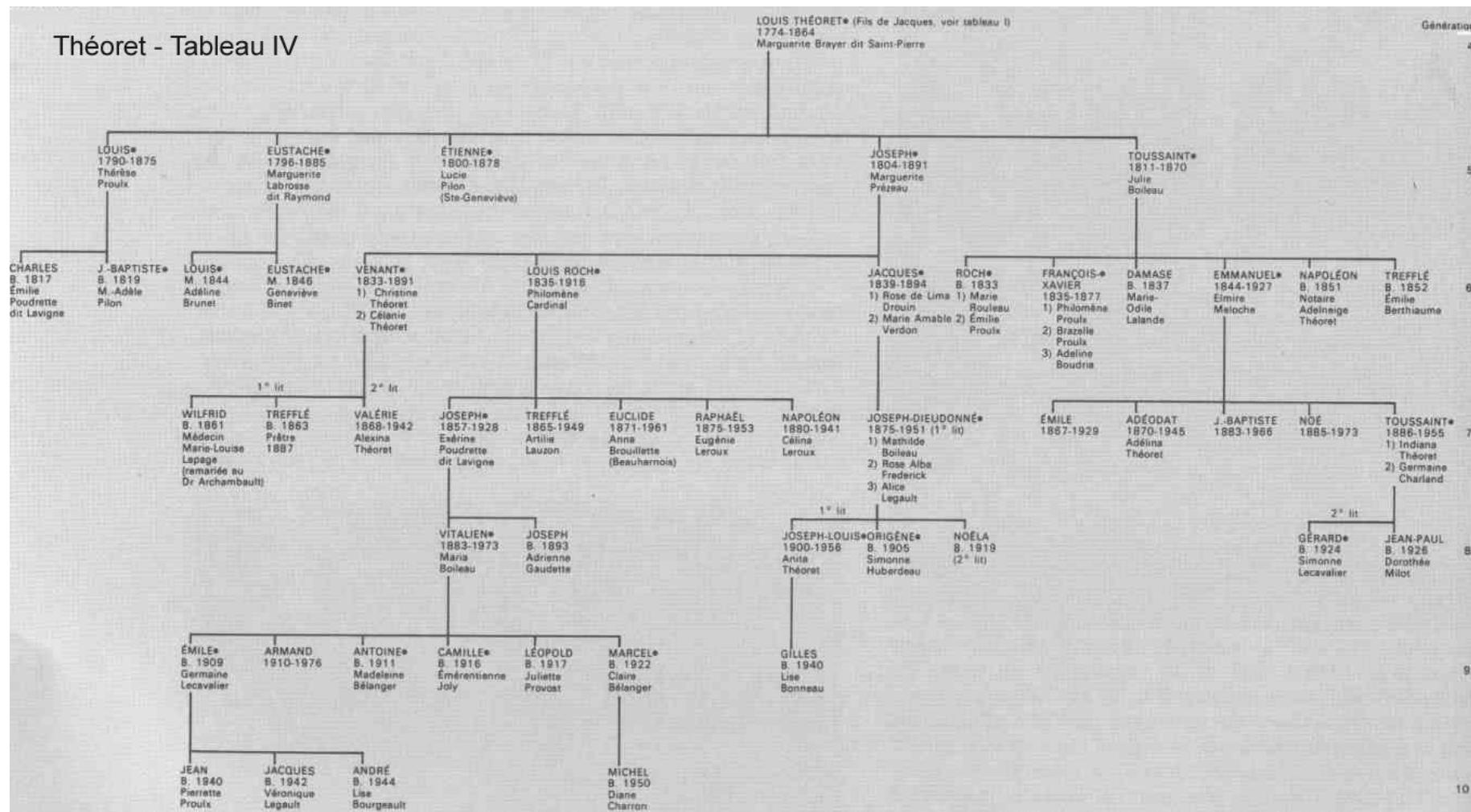
Parmi les autres fils d'Arsène Théoret et Marcelline Brayer dite Saint-Pierre (6<sup>e</sup> génération), **Palma**, marié avec Albina Ladouceur, fille de [François-Xavier Ladouceur](#) et Délima Pilon, s'établit à Sainte-Geneviève où ils ont une très nombreuse famille (21 enfants dont 12 décédés en bas âge). **Steven**, marié en 1887 avec Anna Proulx dite Clément de Saint-Polycarpe, s'est établi à Lancaster en Ontario où il a eu 16 enfants. Enfin, **Abraham** qui avait reçu de ses parents, en 1891, le lot n° 133 de 3 x 20 arpents et la partie ouest du lot n° 132<sup>102</sup>, revend, en 1908, la partie du lot n° 132 et, en 1916, le lot n° 133<sup>103</sup> à son frère Vitalis. Abraham crée une beurrerie à Sainte-Geneviève, où se trouve actuellement le salon mortuaire. C'est le père de **Georges Théoret**, commerçant bien connu à Sainte-Geneviève, et le grand-père d'**André Théoret**, maire de Sainte-Geneviève de 1960 à 1963 et de Pierrefonds de 1966 à 1969.



Ancienne beurrerie d'Abraham Théoret à Sainte-Geneviève. Coll. SPHIB-SG.

Agrandir l'affichage du tableau  
à 150 % pour le visualiser.

### Théoret - Tableau IV



## Tableau IV

Nous avons vu dans la première partie du présent document que **Louis** Théoret (1774-1864, 4<sup>e</sup> génération), fils né du deuxième mariage de Jacques Amable avec Catherine Lefebvre, reçoit en donation la [terre n° 35](#) de son père comprenant trois arpents de front sur vingt-quatre arpents de profondeur, en contrepartie d'une rente viagère payable à ses parents.

Il n'a pas 16 ans quand il épouse, en 1790, Marguerite Brayer dite Saint-Pierre, fille [d'Eustache Brayer et de Marguerite Nadon](#). Leur premier-né naît au mois d'octobre 1790 et quatorze autres suivent en l'espace de vingt-sept ans, mais sept meurent en bas âge ou dans l'enfance.

Selon l'écrit daté de 1906<sup>104</sup> de Délima Théoret, institutrice de 23 ans, fille de Siméon Théoret et Odile Brunet, Louis Théoret et Marguerite Brayer dit Saint-Pierre auraient fait construire, en 1805, la maison ci-dessous qui existe encore du côté de Sainte-Geneviève presque en face de la terre n° 35 de l'île Bizard, sur le boulevard Gouin. Leurs enfants, Toussaint, Louis, Joseph, Eustache, Étienne, Hyppolite, Marguerite et Sophie y auraient vécu, ainsi que, plus tard, les familles d'Étienne et de Siméon.



En 1815, l'aîné des enfants de Louis Théoret, qui portait aussi le prénom de **Louis**, se marie avec Thérèse Proulx, fille de [Jean-Baptiste Proulx et Marie-Joseph Perreault](#). La veille du mariage, les parents font don à leur fils qui vit avec eux d'une terre de deux arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, située à côté de la leur ([terre n° 35](#)). Louis reçoit en outre 2 bœufs, 1 jument et son poulain, 2 moutons, 1 charrue et 1 charrette, avec 24 minots de blé, 12 minots de pois et 24 minots d'avoine pour ensemencer la terre. La donation est faite en contrepartie de la rente viagère suivante : 20 minots de blé, 12 minots de pois, 10 minots d'avoine, 2 veltes de rhum, 5 cordes de bois franc et un agneau, le tout livrable en décembre chaque année<sup>105</sup>. Cette rente viagère finira par coûter cher au fils, car Louis Théoret père vivra jusqu'en 1864. Le fils meurt d'ailleurs seulement dix ans plus tard. Il est vrai qu'il n'avait que seize ans de différence avec son père.

En 1831, Louis Théoret fils exploite une terre de 128 arpents, dont 108 sont en culture, du côté sud de l'île Bizard. Il produit 250 minots de blé, 33 minots de pois, 100 minots d'avoine et 400 minots de pommes de terre. Son cheptel comprend 13 bêtes à cornes, 4 chevaux, 15 moutons et 7 cochons. En 1851, Louis Théoret fils exploite une terre de 80 arpents dont 64 sont en culture<sup>106</sup>.

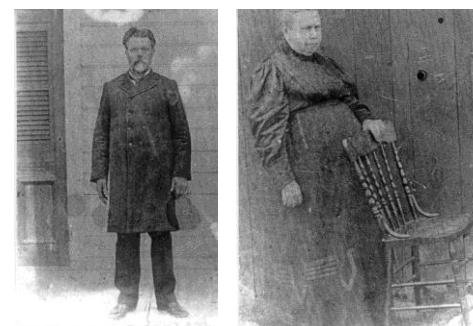
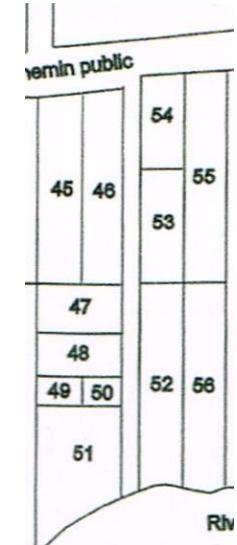
Son fils **Charles**, marié avec Émilie Poudrette dite Lavigne<sup>107</sup>, reçoit en cette occasion une terre de 3 arpents de front sur une profondeur variable. Il reçoit en même temps 4 chevaux et 2 poulains, 5 bœufs, 6 vaches, 4 taureaux et 3 veaux, 23 moutons et 8 cochons, avec 3 charrettes, 2 tombereaux, 1 charrue et tout l'outillage agricole, ainsi que 60 gerbes de blé, 3 000 gerbes d'avoine, 30 voyages de pois, 450 minots de patates, 20 voyages de foin, 9 voyages de sarrasin et 10 tresses de blé d'inde. Ses parents lui donnent aussi le ménage, dont ils se réservent la jouissance jusqu'à leur mort. Ils se réservent en outre la moitié nord-est de la maison, de la cave et du grenier

avec plusieurs autres priviléges<sup>108</sup>. C'est donc de l'exploitation et de la maison familiales que Charles hérite ([terre n° 35](#)). En 1851, sa famille vit sur cette terre avec ses parents, Louis Théoret et Thérèse Proulx. Il exploite une terre de 117 arpents, dont 99 sont en culture et 18 arpents en bois debout. Il produit 190 minots de blé, 200 minots de pois, 450 minots d'avoine, 62 minots de sarrasin, 20 minots de blé d'inde, 300 minots de patates, 1 minot de fèves, 2 000 bottes de foin, 40 livres de lin ou chanvre, 230 livres de tabac, 100 livres de sucre d'érable, 5 livres de laine, 15 verges de flanelle, 40 livres de beurre, 4 quintaux de lard. Son bétail comprend 2 vaches laitières, 4 veaux ou génisses, 4 chevaux, 6 moutons et 3 cochons<sup>105</sup>. En 1860, il vend une partie de sa terre à son frère **Jean-Baptiste**, à l'occasion du mariage de ce dernier avec Adèle Pilon<sup>109</sup>. En 1864, Charles Théoret et Émilie Poudrette cèdent le reste de leur terre à **Maxime Théoret** et Marie Cardinal<sup>110</sup>, un cousin éloigné qui figure au [tableau II](#). Les donateurs se réservent la jouissance, leur vie durant des deux tiers de la maison pour eux et pour Louis Théoret, père de Charles (décédé en 1875). Charles Théoret n'a pas laissé de descendants dans l'île. Son frère Jean-Baptiste a eu 12 enfants baptisés dans la paroisse, dont sept décédés en bas âge. Deux filles, **Élise** et **Félanise**, épousent des fils Bigras de Saint-Martin, dont Vitalien alias Vital, le créateur du bac à traîne sur la rivière des Prairies au nord-est de l'île Bizard. **Marie-Louise** épouse [Didier Martin, fils de Sévère](#), mais leurs enfants ne s'établissent pas dans l'île.

Passons donc au deuxième fils de Louis Théoret et Marguerite Brayer dite Saint-Pierre, **Eustache** (1796-1885, 5<sup>e</sup> génération). Il est encore mineur quand son père l'engage<sup>111</sup>, en 1815, au traversier Jean-Baptiste Massy, qui effectue le service de bac entre l'île Bizard et Sainte-Geneviève. Il doit rester un an, trois mois et vingt jours, au service de Massy pour la somme de 180 livres, soit 60 livres en mai, 60 livres en août et 60 livres à la fin de l'engagement. En 1820, Eustache épouse

Marguerite Labrosse, fille de [Jacques Labrosse et Marie-Louise Legault](#), ancêtres des Raymond dits Labrosse (voir leur [tableau généalogie](#)). Il établit d'abord sa famille proche de celle de son père, puis, en 1844, il achète un emplacement d'un quart d'arpent sur 1 arpant au village, le futur lot n° 46 du quartier de la rue Saint-Joseph<sup>112</sup>. Il y fait alors construire une maison de 20 pieds carrés pour lui et son épouse, qu'ils partageront par moitié avec leur sœur et belle-sœur Josephine Raymond dite Labrosse. Parmi leurs neuf enfants, deux fils se marient, **Louis** et **Eustache**, tous deux d'abord établis dans l'île où une partie de leurs enfants sont nés, mais il semble l'avoir quittée vers les années 1860-1870.

Le troisième fils de Louis Théoret et Marguerite Brayer dite Saint-Pierre, **Étienne** (1800-1878, 5<sup>e</sup> génération) épouse Lucie Pilon en 1833<sup>113</sup>. Il reçoit alors de ses parents un terre de 3 x 30 arpents à Sainte-Geneviève et un lopin de 2 x 12 arpents de la [terre n° 34](#) (partie du lot n° 83) dans l'île Bizard. En 1857, il possède encore ce lopin dans l'île, mais il demeure à Sainte-Geneviève avec sa famille dans la maison que ses parents y ont fait construire, avec sa femme et ses enfants : Félix, Esther, Pierre, Célanie, Thomas, Siméon, Zéphirine, Célestin et Léon<sup>104</sup>. Une de ses filles, **Zéphirine**, épouse Eusèbe Théoret, fils de Bernard (voir le [tableau III](#), 6<sup>e</sup> génération).



Eusèbe Théoret, 1852-1939, et Zéphirine Théoret, 1852-1916. Photos de 1899. Coll. SPHIB-SG.

Voyons maintenant la branche de **Joseph** Théoret (1804-1891, 5<sup>e</sup> génération), la plus importante dans l'île pour les descendants de Louis Théoret et Marguerite Brayer dite Saint-Pierre. En 1826, ses parents lui font donation de la [terre n° 22](#) de 2 arpents 10 perches sur 40 arpents, en prévision de son mariage, quelques jours plus tard, avec Marguerite Prézeau<sup>114</sup>. Ses parents lui donnent en outre 2 bœufs, 2 vaches, 6 brebis, 1 cheval et 3 cochons, plus des charrettes et du matériel agricole, avec 30 minots de blé, 30 minots d'avoine et 14 minots de pois pour ensemencer sa terre. Joseph Théoret, fils de Louis, est l'un des premiers marguilliers de la paroisse Saint-Raphaël, de 1840 à 1843. En 1851, il exploite une terre de 180 arpents, dont 152 sont en culture. Il produit 200 minots de blé, 108 minots de pois, 300 minots d'avoine, 800 minots de pommes de terre et 150 bottes de foins. Son bétail se compose de 10 bêtes à cornes, 5 chevaux, 18 moutons et 8 cochons<sup>115</sup>. La famille compte dix enfants, dont sept survivent au bas âge. L'aînée, **Émilie**, épouse [Jules Boileau](#), fils de François. Une autre fille, **Philomène**, épouse Maxime Théoret en 1856 (voir le [tableau II](#)), mais elle meurt trois ans plus tard sans laisser de descendant. En plus des 104 arpents de la terre n° 22, Joseph Théoret, fils de Louis, possède, en 1857, la [terre n° 25](#) de 65 arpents et 27 perches de superficie<sup>116</sup>.

Leur fils aîné, **Venant** (1833-1891, 6<sup>e</sup> génération) épouse **Christine** Théoret en 1857. Son père lui vend la [terre n° 22](#), de 2 arpents 6 perches sur 32 arpents, avec maison, grange et



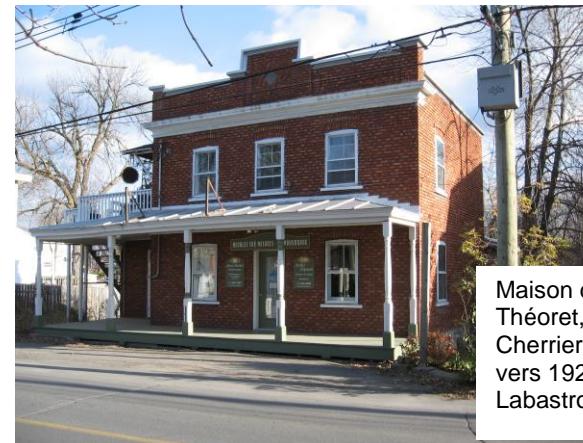
Joseph Théoret. 1804-1891, et Marguerite Prézeau, son épouse; en arrière, Mathias Boileau et Wilfrid Théoret, petit-fils médecin. Photo vers 1880-1885.

autres bâtiments. Christine meurt en 1866 et Venant se remarie alors avec sa belle-sœur, **Célanie**. En 1874, Venant exploite le [lot n° 34](#) (ancienne terre n° 22) de 111 arpents et 85 perches en superficie<sup>117</sup>. Les deux fils du premier lit font des études :

**Wilfrid** devient médecin à Sainte-Marthe et **Trefflé** est ordonné prêtre en 1887; il est vicaire à Rigaud en 1891. **Valérie**, né du deuxième lit, épouse sa cousine, **Alexina**, fille de Louis-Roch Théoret et de Philomène Cardinal, et acquiert le lot n° 34 de son père<sup>118</sup>. Valérie Théoret est commissaire d'école de 1901 à 1904 et de 1910 à 1913. Il est conseiller municipal de 1901 à 1904 et de 1916 à 1918, puis maire de l'île Bizard de 1912 à 1916.



Célanie Théoret, 1845-1926 (veuve de Venant Théoret), Valérie Théoret, 1868-1942, et son épouse, Alexina Théoret, 1867-1948. Coll. Léopold Théoret.



Maison de Valérie Théoret, 530, rue Cherrier, construite vers 1922. Photo R. Labastrou, 2007.

Enfin, **Christine**, née du deuxième lit, épouse Joseph Paquin, fils d'Émery de Saint-Joseph-du Lac; ce sont les parents de Gertrude Paquin, qui vient prendre soin de son oncle Valérie et de sa tante Alexina dans l'île Bizard. C'est ainsi qu'elle fait

la rencontre de Lionel alias Titi Théoret (**tableau III** et p. 22) dont elle devient l'épouse. Valérie Théoret habite dans la maison qui existe encore au n° 530 de la rue Cherrier, sur le lot n° 34. Il cédera cette terre au neveu d'Alexina, Vitalien Théoret (**tableau IV**). Sa maison reviendra à Gertrude Paquin-Théoret. La branche descendant de Venant Théoret dans l'île s'arrête ainsi à la septième génération, Valérie Théoret n'ayant pas eu d'enfants.

**Louis-Roch** (1835-1916, 6<sup>e</sup> génération), deuxième fils de Joseph Théoret et Marguerite Prézeau, épouse, le premier octobre 1855, Philomène Cardinal, fille de Joseph Cardinal et Marguerite Sauvé. En 1858, il acquiert la terre n° 24 de 63 arpents et 8 perches en superficie<sup>119</sup>. Il est conseiller municipal de 1878 à 1881 et marguillier de 1891 à 1894. Louis-Roch Théoret et Philomène Cardinal ont douze enfants, dont quatre meurent en bas âge. Deux filles épousent deux fils de Joseph Sauvé et Adéline Saint-Pierre : **Cordélia** se marie en effet avec Albert Sauvé en 1886 et **Philomène** épouse Thimothée Sauvé deux ans plus tard, en 1888. **Alexina** épouse Valérie Théoret comme nous venons de le voir. Parmi les fils, **Napoléon** épouse Céline Leroux, **Raphaël** épouse Eugénie Leroux et **Trefflé** épouse Artilie Lauzon; ce dernier est conseiller municipal de 1917 à 1920 et de 1921 à 1923. Ils n'ont pas laissé de descendants dans l'île.



Famille de Louis-Roch Théoret, 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage en 1905. G. à D. : 1<sup>er</sup> rang : Trefflé Théoret, Louis-Roch Théoret, Philomène Cardinal, son épouse, et Joseph Théoret ; 2<sup>e</sup> rang : Raphaël, Philomène, Alexina, Cordélia, Napoléon et Théoret. Coll. Léopold Théoret.

**Euclide** Théoret (1871-1961, 7<sup>e</sup> génération) fait une carrière remarquable dans le commerce à Beauharnois, où il exerce successivement la fonction de comptable pour la firme Kilgour, fabricant de meubles, dont il devient ensuite secrétaire-trésorier et administrateur-actionnaire. Il est souvent cité comme modèle de patron et, à l'occasion de son jubilé d'or patronal en 1947, le pape Pie XII le nomme commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire.



Famille d'Euclide Théoret à Beauharnois.

L'aîné de la famille, **Joseph** (1856-1928, 7<sup>e</sup> génération), épouse, en 1883, Exirine Poudrette dite Lavigne, fille de [François-Xavier et Marcelline Poudrette](#). En 1888, Louis Théoret et Philomène Cardinal lui font donation du [lot n° 38](#) (ancienne [terre n° 24](#)) avec 2 chevaux, 3 vaches, 2 brebis, 2 cochons, 12 poules et 1 coq, 2 oies, 1 dinde, 1 charrue en fer garnie pour y atteler 2 chevaux, 1 herse double à dents de fer, 2 charrettes et 1 tombereau, en plus d'autre matériel agricole<sup>120</sup>. Toutefois les donateurs se réservent la jouissance de l'immeuble jusqu'en 1893. Il est le seul des fils à avoir laissé une descendance dans l'île. Avec sa femme, ils fondent une famille de 16 enfants, dont 8 meurent en bas âge et 2 autres à l'âge de 25 et 29 ans. Il reste donc quatre filles et deux fils qui tous se marient, mais seul Vitalien aura une descendance dans l'île.

**Vitalien Théoret** (1883-1973, 8<sup>e</sup> génération) épouse, en 1907, Maria Boileau, fille de [Napoléon Boileau et Emma Sénécal](#). En 1909, il achète une partie du [lot n° 37](#), de 1 1/4 arpent sur 9 ou 10<sup>121</sup>. En 1915, ses parents lui donnent le [lot n° 38](#), avec le matériel et les animaux<sup>122</sup>. Cette exploitation comporte une lourde responsabilité, car le grand-père, le père et la mère de Vitalien Théoret vivent encore et il a des frères et sœurs à sa charge. En 1922, il acquiert encore le [lot n° 34](#) de son oncle Valérie<sup>123</sup>. Il possède alors 225 arpents de terre,



Vitalien Théoret, 1883-1973 et Maria Boileau, 1887-1973. Photo 1907. Coll. Léopold Théoret.

40 arpents en bois et 185 arpents en terres cultivables. Vitalien Théoret et Maria Boileau ont eu quatorze enfants, dont trois décédés en bas âge. Vitalien Théoret est commissaire d'école de 1918 à 1921; conseiller municipal de 1924 à 1930 et de 1938 à 1946. Après 66 ans de vie de couple, Vitalien décède en 1973 à l'âge de 90 ans, et Maria Boileau le suit dans la tombe dix-sept jours plus tard.

Vitalien répartit ses terres entre ses fils. Ainsi, **Émile**, qui épouse Germaine Lecavalier, fille d'[Aimé](#) en 1939, reçoit le [lot n° 38](#) avec les bâties<sup>124</sup>.



Antoine, Léopold, Marcel et Camille Théoret, fils de Vitalien Théoret, faisant la moisson. Photo Wilfrid Bélanger, 1<sup>er</sup> août 1942. Coll. Léopold Théoret.

**Armand** reçoit de ses parents la partie du [lot n° 37](#)<sup>125</sup>. **Camille** épouse, en 1941, Emerentienne Joly, fille d'[Alexandre](#), et reçoit de ses parents le [lot n° 34](#), avec 2 chevaux, 5 vaches, 2 taures, 25 poules, 2 cochons, et divers agrès de terre<sup>126</sup>. Il est commissaire d'école de 1957 à 1963. **Léopold** épouse, en 1948, Juliette Provost; il est secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de 1957 à 1962. **Antoine** épouse, en 1944, Madeleine Bélanger. **Marcel** épouse Claire Bélanger en 1949; leur fils, **Michel**, épouse, en 1973, Diane Charron, fille de [Roger Charron](#). L'aînée des filles, **Hélène**, épouse [Auré Brunet](#) en 1926; **Jeanne** épouse Thomas Deslauriers en 1941, mais elle meurt quatre ans plus tard; **Alice** épouse, en 1938, [Roger Claude](#), fils de Bénoni; celui-ci étant décédé, elle se remarie en 1946 avec son beau-frère, [Donat Claude](#). **Cécile** épouse, en 1948, Ildège Cuerrier et **Thérèse** se marie avec Émile Legault en 1949.

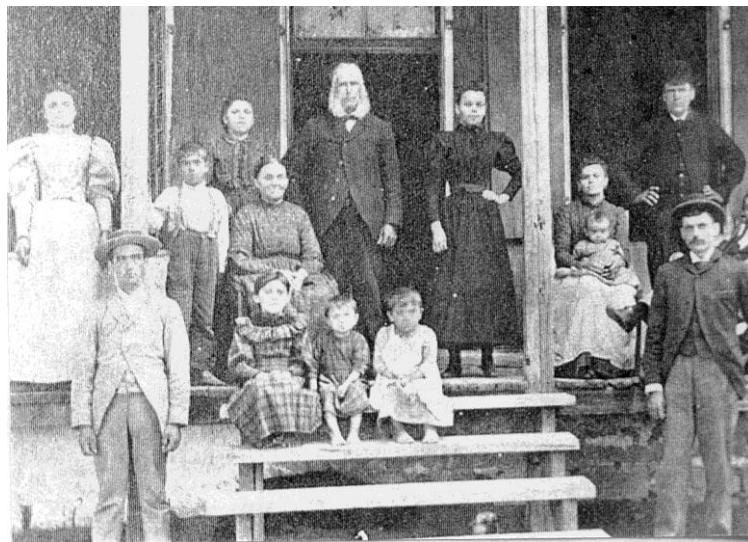
Prenons maintenant le quatrième fils de Joseph Théoret et Marguerite Prézeau, **Jacques** (1839-1894, 6<sup>e</sup> génération, au centre du **tableau IV**), marié d'abord avec Rose de Lima Drouin, puis avec Marie-Amable Verdon. En 1865, son père Joseph Théoret lui vend la [terre n° 25](#), de 18 perches sur 40 arpents, à l'exception du terrain donné à la paroisse (futurs lots 40 et 41) et les emplacements qui appartiennent à Guillaume Gamelin Gaucher, à Cyrille Raymond et à Domitilde Denis, veuve de John Wilson (futurs lots n° 42, 43 et 44). Il lui donne aussi un autre terrain de 18 arpents en superficie. En 1874, Jacques Théoret possède le [lot n° 39](#) de 70 arpents et 49 perches en superficie<sup>127</sup>. Il est conseiller municipal de 1887 à 1890. Cinq enfants naissent du premier lit, dont trois seulement survivent au bas âge : **Agnès** qui épouse [Ludger Paquin](#), maire de l'île Bizard de 1898 à 1909, **Marie-Louise** qui épouse [François-Xavier \(Francis\) Boileau](#), et **Joseph-Dieudonné** qui se marie trois fois : la première fois avec Mathilde Boileau, fille de [Jean-Baptiste et Mathilde Brisebois](#), mais elle meurt en 1906, laissant deux enfants: **Joseph-Louis** et **Origène**. En secondes noces, Joseph-Dieudonné Théoret épouse une institutrice, Rose Alba Frederick; elle lui donne une fille, **Noëla**; puis il épouse en troisièmes noces Alice Legault, mère de **Jeanne Alice**, épouse de [Roger Charron](#), et de **Gisèle**, épouse de Paul Bernier. En 1894, Jacques Théoret lègue ses biens à part égale à ses trois enfants : Joseph-Dieudonné, Marie-Louise et Agnès, épouse de Ludger Paquin<sup>128</sup>. Par ce testament, c'est **Joseph-Dieudonné Théoret** (1875-1951, 7<sup>e</sup> génération) qui hérite du [lot n° 39](#) où sa famille loge en 1901<sup>129</sup>. Il est conseiller municipal de 1913 à 1916, maire de 1917 à 1923 et marguillier de 1930 à 1933. Son fils, **Joseph-Louis**, marié en 1939 avec **Gabrielle Anita Théoret**, fille de Joseph-Maxime Théoret et Maria Tessier (**tableau II**), est aussi commissaire d'école de 1950 à 1951 et conseiller municipal de 1953 à 1956. Son frère **Origène**, marié avec Simonne Huberdeau, quitte l'île vers les années 1940-50.

À la droite du **tableau IV**, il nous reste à examiner la branche de **Toussaint** Théoret (1811-1870, 5<sup>e</sup> génération). En 1831, son père, Louis Théoret avait acheté une partie de la [terre n° 11](#), de  $2 \frac{1}{4} \times 27$  arpents<sup>130</sup>, qu'il fit arpenter en 1832<sup>131</sup>, avant de la donner à son fils Toussaint<sup>132</sup>; celui-ci épouse, la même année, Julie Boileau, fille de [François et de Josephte Brazeau](#)<sup>133</sup>. En 1848, Toussaint achète un autre terrain de 30 arpents en superficie de cette terre n° 11<sup>134</sup>. En 1851, Toussaint possède 90 arpents, dont 82 sont en culture. Il produit 100 minots de blé, 20 minots d'orge, 50 minots de pois, 300 minots d'avoine, 80 minots de sarrasin, 14 minots de blé d'inde, 450 minots de patates, 100 bottes de foin, 100 livres de beurre et 3 quintaux de lard. Son cheptel comprend 3 bœufs, 6 vaches laitières, 3 veaux ou génisses, 4 chevaux, 12 moutons et 5 cochons<sup>135</sup>. En 1857, il possède 60 arpents et 75 perches de la terre n° 11 plus 34 arpents et 50 perches des [terres n° 8 et 9](#)<sup>136</sup>.

La famille compte 16 enfants, parmi lesquels deux fils qui épousent trois filles de [Félix Proulx et Anastasie Ladouceur](#); en effet, l'aîné **Roch**, devenu veuf de Marie Rouleau, épouse Émilie Proulx, fille de Félix, en secondes noces. En 1910, il vend à son frère Emmanuel la partie sud-est du [lot n° 16](#), de  $2 \times 22$  arpents<sup>137</sup>. Roch Théoret est conseiller municipal en 1873. Il a neuf enfants de Marie Rouleau et onze autres d'Émilie Proulx, dont six décèdent en bas âge ou dans leur jeunesse. Une fille de son premier mariage, **Adéla**, épouse François-Xavier Proulx, fils de Félix, en 1887; elle deviendra la mère de Joseph-Avila Proulx, futur maire de l'île Bizard. Une autre fille, **Alzina**, épouse [Godefroy Wilson](#), en 1885; elle deviendra la mère d'Ovide et de Georges Wilson, entre autres. **Napoléon** qui est notaire n'habite pas dans l'île, mais il est cependant engagé comme vérificateur des comptes de la municipalité en 1890.

**François-Xavier**, frère de Roch, a épousé, en 1858, Philomène Proulx, aussi fille de Félix; devenu veuf, il prend, en 1877, comme seconde épouse, Brazelle Proulx, sœur de Philomène.

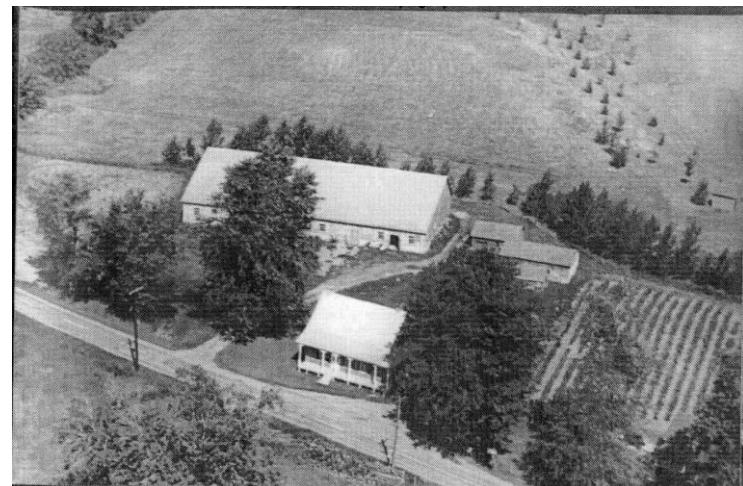
Enfin, **Emmanuel** épouse Elmire Meloche en 1866<sup>138</sup>. À cette occasion, son père lui vend deux terrains de 60 arpents ([terre n° 11](#)) et de 30 arpents ([terres n° 8-9](#)). En 1874, Emmanuel possède le [lot n° 20](#) d'une superficie de 62 arpents et le [lot n° 18](#) de 30 arpents. Il est conseiller municipal de 1874 à 1877 et marguillier de 1900 à 1903. La famille compte 14 enfants, dont trois fils et cinq filles qui restent célibataires.



Famille d'Emmanuel Théoret, 1844-1927, et d'Elmire Meloche, 1848-1922. G. à D., debout : Clémentine, Edesse, Emmanuel, Marguerite Théoret; assise, Elmire Meloche, épouse d'Emmanuel Théoret, et Noé Théoret à sa gauche.

Elmire Meloche lègue par testament à son fils **Noé Théoret** sa part de communauté dans le lot n° 20 et son père lui lègue aussi la partie sud-est de sa propriété appelée « La Pointe »<sup>139</sup>. **Adéodat** épouse Adélina Théoret, fille de François-Xavier et Philomène Proulx. **Elizabeth** épouse Édouard Paquin, fils

d'Édouard et Esther Raymond dite Labrosse. **Toussaint** se marie deux fois, avec Indiana Théoret et Germaine Charland. **Yvette** Théoret naît du premier lit, **Gérard** et **Jean-Paul** Théoret, du deuxième lit. Gérard Théoret est marguillier en 1966 et commissaire d'école de 1969 à 1971.



Ferme de Noé Théoret en 1955. Vue aérienne, fonds Point du Jour Aviation (Jean-Marie Cossette), BAnQ P690.



Maison d'Emmanuel Théoret, chemin Cherrier ouest. Photo 1975.

Ainsi se terminent les commentaires sur les nombreuses familles de Théoret, qui ne manquent pas de descendants pour assurer leur perpétuité dans l'île Bizard.

**Voir les notes aux pages 32 à 35**

**Voir aussi le supplément généalogique des Théoret.**



Pour un complément d'information sur l'histoire et le patrimoine de l'île Bizard, consulter le livre *Aux confins de Montréal, L'ILE BIZARD des origines à nos jours*, publié en 2008.

Pour vous procurer le livre, veuillez cliquer sur [bon de commande](#), l'imprimer, le remplir, y joindre votre chèque et nous l'adresser.

<sup>1</sup> Dictionnaire biographique du Canada, sous Le Verrier de Rousson, François.

<sup>2</sup> Vente par Joseph Laberge à Jean-Baptiste Théoret au nom de son fils Jacques Théoret, de Pointe-Claire. Notaire Gervais Hodiesne, 1758-02-25.

<sup>3</sup> Vente par François Brunet et Marie Gauthier à Joseph Laberge, moitié de la terre n° 35. Notaire Gervais Hodiesne, 1753-01-26. Vente par Joseph Lahaye à Joseph Laberge, deuxième moitié de la terre n° 35. Notaire François Simonnet, 1754-03-20.

<sup>4</sup> Inventaire des biens de Jacques Théoret et Marie-Louise Barbari. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1767-05-19.

<sup>5</sup> Contrat de mariage entre Jacques Amable Théoret et Catherine Lefebvre et inventaire des biens de Catherine Lefebvre. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1767-05-23.

<sup>6</sup> Vente par Jean-Baptiste Riché à Jacques Théoret père, terre n° 36 en deux parties. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1776-10-17 et 1778-09-14.

<sup>7</sup> Dénombrement de Pierre Foretier, 1781.

<sup>8</sup> Inventaire des biens de Jacques Théoret et Marie-Louise Barbari. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1782-03-19.

<sup>9</sup> Contrat de mariage entre Joseph Théoret et Marie-Joseph Massy. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1784-01-19.

<sup>10</sup> Donation par Jacques Théoret père à Jacques Théoret fils, terre n° 36. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1783-11-08.

<sup>11</sup> Donation par Jacques Théoret fils à Joseph Théoret. Notaire Joseph Payment, 1821-01-22.

<sup>12</sup> Donation par Jacques Théoret et Catherine Lefebvre à Louis Théoret, leur fils. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1789-07-30.

<sup>13</sup> Contrat de mariage entre Basile Théoret et Anastasie Claude. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1834-01-12.

<sup>14</sup> Vente par Jacques Claude dit Nicolas à Basile Théoret, terre n° 68. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1851-09-09.

<sup>15</sup> Vente par Baile Théoret à Jacques Théoret, 64 arpents de la terre n° 68. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1866-04-03.

<sup>16</sup> Cadastre abrégé de la seigneurie, 1857.

<sup>17</sup> Vente par Basile Théoret à Arsène Théoret, 68 arpents de la terre n° 67. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1867-11-29.

<sup>18</sup> Vente par Jacques Théoret, terre n° 68. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1871-03-11.

<sup>19</sup> Contrat de mariage de Joseph Théoret et Marie-Josette Lalonde. Notaire Jean-Baptiste Généreux Peltier, 1828-01-28.

<sup>20</sup> Donation par Jacques Théoret fils à Joseph Théoret. Notaire Joseph Payment, 1821-01-22.

<sup>21</sup> Vente par Augustin Théoret à Joseph Théoret, terre n° 1. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1835-03-14.

<sup>22</sup> Vente par Josephte Lalonde, veuve de Joseph Théoret, à Orphire Théoret, terre n° 36. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1859-02-12.

<sup>23</sup> Contrat de mariage d'Orphire Théoret et Cléophée Chaurette. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1859-02-12.

<sup>24</sup> Vente par Alphonse Chauret à Patrice Théoret, lot n° 86. Notaire Léandre Bélanger, 1897-01-15.

<sup>25</sup> Vente par Patrice Théoret à Didier Martin, partie du lot n° 86. Notaire Albert Zénon Libersan, 1908-08-31.

<sup>26</sup> Donation par Patrice Théoret à Médard Théoret, partie du lot n° 86. Notaire Albert Zénon Libersan, 1923-04-23.

<sup>27</sup> Donation par Charles Théoret à Maxime Théoret, partie de la terre n° 35. Notaire Joseph Filiatrault dit Saint-Louis, 1864-09-24.

<sup>28</sup> Livre de renvoi officiel du cadastre de 1874.

<sup>29</sup> Donation par Maxime Théoret à Necter Théoret, lot n° 84. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1902-06-24.

<sup>30</sup> Donation par Necter (Nectaire) Théoret à Joseph Théoret, lot n° 84. Notaire Adéodat Chauret, 1921-04-27.

<sup>31</sup> Vente par Hector Théoret à Thérèse Boileau, lot n° 74. Notaire Joseph Boileau, 1938-09-01.

<sup>32</sup> Donation par Joseph Théoret à Fernand Théoret, lot n° 84 et partie du lot n° 85. Notaire J. Armand Dugas, 1951-09-26.

<sup>33</sup> Échange entre Léon Baulne et Joseph Théoret, terre n° 32. Notaire Pierre-Rémi Gagnier, 1796-02-27.

<sup>34</sup> Cession par Joseph Théoret à son fils Joseph. Notaire Louis Thibaudeau, 1811-07-19.

<sup>35</sup> Recensement gouvernemental de 1831.

<sup>36</sup> Mariage de François-Xavier Théoret, fils de Joseph, et Émilie Meloche. Don et remise par Joseph Théoret à Bernard Théoret. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1848-07-06 et 1857-03-20.

<sup>37</sup> Recensement gouvernemental de 1851.

<sup>38</sup> Contrat de mariage entre Joseph Théoret et Christine Théoret. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1844-02-16.

<sup>39</sup> Vente par Joseph Théoret à Clophée Théoret, partie de la terre n° 32. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1857-07-06.

<sup>40</sup> Vente par Jean-Baptiste Groulx à Benjamin Théoret, terre n° 14. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1840-10-05. Vente par Benjamin Théoret à John Wilson dit Portugais et Marguerite Paquin, terre n° 14. Notaire André Jobin, 1851-03-22.

<sup>41</sup> Contrat de mariage d'Antoine Théoret et Eulalie Poudrette dite Lavigne. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1842-07-23.

<sup>42</sup> Contrat de mariage de Bernard Théoret et Émilie Boileau, avec donation de la terre n° 34. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1841-01-15.

<sup>43</sup> Recensement gouvernemental de 1851.

<sup>44</sup> Cadastre abrégé de la seigneurie, 1857.

<sup>45</sup> Livre de renvoi officiel du cadastre de 1874.

<sup>46</sup> Contrat de mariage entre Eusèbe Théoret et Zéphirine Théoret, avec donation du lot n° 74. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1874-02-09.

<sup>47</sup> Vente par Charles Victor Sénécal à Eusèbe Théoret, lot n° 73. Notaire Albert Zénon Libersan, 1912-10-26.

<sup>48</sup> Donation par Eusèbe Théoret à Hector Théret, lot n° 74. Notaire Albert Zénon Libersan, 1917-10-18.

<sup>49</sup> Vente par Eusèbe Théoret à Siméon Théoret, lot n° 73. Notaire Albert Zénon Libersan, 1913-06-22.

<sup>50</sup> Vente par Régis Théoret à Osias Théoret, lot n° 78. Contrat de mariage entre Osias Théoret et Alzire Sénécal. Notaire Albert Zénon Libersan, 1916-07-03 et 1916-07-05.

<sup>51</sup> Donation par Osias Théoret à Cléophas Proulx, lot n° 78. Notaire J. Armand Dugas, 1953-02-19.

<sup>52</sup> Contrat de mariage de François-Xavier Théoret et Émilie Meloche. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1848-07-06.

<sup>53</sup> Recensement paroissial de 1887.

<sup>54</sup> Vente par Napoléon Boileau à Aldéric Théoret, lot n° 54. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1890-11-10.

<sup>55</sup> Renseignements et photos extraits, avec permission, de *Les Théorêt*, ouvrage de Thérèse Théoret-Leblanc.

<sup>56</sup> Contrat de mariage de Venant Théoret et Marcelline Janvry. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1848-01-29.

<sup>57</sup> Donation par Joseph Théoret à Venance (Venant) Théoret, moitié de la terre n° 32. Notaire André Jobin, 1850-04-10.

<sup>58</sup> Recensement gouvernemental de 1851.

<sup>59</sup> Livre de renvoi officiel du cadastre de 1874.

<sup>60</sup> Vente par Venant Théoret fils à Régis Théoret, lot n° 78. Notaire Godefroy Boileau, 1895-07-18.

<sup>61</sup> Vente par Christophe Guitard à Joseph Théoret. Notaire Gagné, 1816-05-19. Donation par Joseph Théoret à Toussaint Théoret, terre n° 65. Notaire Joseph Payment, 1818-03-23.

<sup>62</sup> Recensement gouvernemental de 1831.

<sup>63</sup> Contrat de mariage entre Toussaint Théoret et Esther Janvry, avec donation à Toussaint d'une terre de 90 arpents à Saint-Benoît. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1838-02-05.

<sup>64</sup> Bail à ferme et loyer par Guillaume Gamelin Gaucher à Toussaint Théoret fils, terre n° 59. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1842-10-10.

<sup>65</sup> Donation par Toussaint Théoret père à Toussaint Théoret fils, terre n° 65. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1847-08-11.

<sup>66</sup> Recensement gouvernemental de 1851.

<sup>67</sup> Échange entre Pierre Leclerc et Toussaint Théoret fils, terre n° 61 contre la moitié de la terre n° 21 de Saint-Thimothée. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1853-10-17.

<sup>68</sup> Inventaire des biens de Toussaint Théoret et Esther Janvry. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1855-05-24.

<sup>69</sup> Cadastre abrégé de la seigneurie, 1857.

<sup>70</sup> Contrat de mariage de Toussaint Théoret et Edwige Paquin. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1859-02-12.

<sup>71</sup> Vente par Toussaint Théoret à Toussaint Théoret, moitié indivise de la terre n° 61. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1860-04-07.

<sup>72</sup> Livre de renvoi officiel du cadastre de 1874.

<sup>73</sup> Vente par Toussaint Théoret à Raphaël Hector Théoret, lot n° 72. Notaire Godefroy Boileau, 1889-04-13. Rétrocession par Hector à ses parents. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1891-08-18.

<sup>74</sup> Vente par Toussaint Théoret à Rodrigue alias Patrick Cardinal, lot n° 72. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1905-08-23.

<sup>75</sup> Vente par Dosithé Payment à Hector Théoret, lot n° 46. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1896-08-12.

<sup>76</sup> Vente par Hect or Théoret à Cyrille Barrette, partie sud du lot n° 46. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1896-08-12.

<sup>77</sup> Vente par Hector Théoret à Toussaint Théoret, partie du lot n° 46 avec magasin. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1900-09-13.

<sup>78</sup> Donation pas Toussaint Théoret à Romuald Théoret, partie du lot n° 46. Rétrocession de Romuald à ses parents. Puis rétrocésssion de Toussaint à Hector, Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1900-09-13, 1900-09-27 et 1900-09-27.

<sup>79</sup> Recensement gouvernemental de 1901.

<sup>80</sup> Vente par Hector Théoret à Jean-Baptiste Legault, lot n° 46. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1901-03-17.

<sup>81</sup> Donation par Toussaint Théoret à Hector Théoret, lot n° 128. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1903-03-02.

<sup>82</sup> Donation par Hector Théoret à Ovide Lecavalier, lot n° 128. Notaire Adéodat Chauret, 1919-10-02.

<sup>83</sup> Donation par Éva Théoret à Rolland Lecavalier, lot n° 128. Notaire Marcel Libersan, 1943-06-11.

<sup>84</sup> Vente par Guillaume Gamekin Gaucher à Toussaint Théoret, lot n° 136. Notaire Godefroy Boileau, 1882-04-04.

<sup>85</sup> Contrat de mariage de Vitalis Théoret et Alexina Lavallée. Notaire J. N. Fauteux, 1883-06-30.

<sup>86</sup> Donation par Vitalis Théoret à Albert Théoret, partie du lot n° 136. Donation par Vitalis Théoret à Hormidas Théoret. Notaire Albert Zénon Libersan, 1916-09-18 et 1916-09-19.

<sup>87</sup> Donation par Vitalis Théoret à Georges Théoret, lot n° 136. Notaire J. Armand Dugas, 1919-11-21.

<sup>88</sup> Vente par Élizabeth Demers à Toussaint Théoret. Notaire J. A. Berthelot, 1832-11-10.

<sup>89</sup> Donation de Toussaint Théoret et Agathe Labrosse à leur fils Casimir. Notaire Hyacinthe Brunet, 1847-08-11.

<sup>90</sup> Contrat de mariage de Casimir Théoret et Octavie Latour. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1849-02-05.

<sup>91</sup> Résiliation de la donation de Toussaint Théoret à Casimir Théoret, terre n° 66 est. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1855-03-21.

<sup>92</sup> Contrat de mariage d'Arsène Théoret et Marcelline Brayer dit Saint-Pierre. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1852-01-29.

<sup>93</sup> Donation par Toussaint Théoret à Arsène Théoret de la demi-terre est n° 66. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1855-03-31.

<sup>94</sup> Cadastre abrégé de la seigneurie, 1957.

<sup>95</sup> Contrat de mariage de Vitalis Théoret et Céline Wilson, Notaire Hyacinthe Brunet, 1874-07-23.

<sup>96</sup> Donation par Arsène Vitalis Théoret à Raoul Théoret et Ida Martin, partie du lot n° 132. Notaire Adéodat Chauret, 1908-02-12.

<sup>97</sup> Vente par Omer Wilson à Raoul Théoret, lot n° 31. Notaire Albert Zénon Libersan, 1937-12-18.

<sup>98</sup> Donation par Avila Théoret à Armand Théoret, partie du lot n° 132. Notaire J. A. Émile Boileau, 1938-05-23.

<sup>99</sup> Vente par Armand Théoret au Montreal Trust, partie du lot n° 132. Notaire J. Armand Dugas, 1956-12-19. Transfert au Royal Montreal Gold Club. Notaire Frederick Kirkland Stevenson, 1957-09-17.

<sup>100</sup> Vente par Armand Théoret à William Verdier, maison Arsène-Théoret et son emplacement. Notaire Michel Labrosse, 1978-11-20.

<sup>101</sup> Donation par Arsène Vitalis Théoret à Albert Théoret, partie est du lot n° 132. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1912-09-03.

<sup>102</sup> Vente par Arsène Théoret à Abraham Théoret, partie ouest du lot n° 132 et lot n° 133. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1891-05-21.

<sup>103</sup> Vente par Abraham Théoret à Vitalis Théoret, partie ouest du lot n° 132 et du lot n° 133. Notaire Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1908-03-06 et 1916-03-20.

<sup>104</sup> Note écrite par Délima Théoret, fille de Siméon Théoret et Odile Brunet, datée de 1906-10-16, trouvée dans un mur de la maison.

<sup>105</sup> Donation par Louis Théoret père à Louis Théoret fils, partie de la terre n° 35. Notaire Louis Thibaudeau, 1815-08-06.

<sup>106</sup> Recensement gouvernemental de 1851.

<sup>107</sup> Contrat de mariage entre Charles Théoret et Émilie Poudrette dite Lavigne, avec donation d'une partie de la terre n° 35. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1843-11-02.

<sup>108</sup> Donation de Louis Théoret à Charles Théoret, terre n° 35. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1843-11-02.

<sup>109</sup> Contrat de mariage de Jean-Baptiste Théoret avec Adèle Pilon. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1860-01-13.

<sup>110</sup> Donation par Charles Théoret à Maxime Théoret, terre n° 35. Notaire Joseph Filiatrault, 1864-09-24.

<sup>111</sup> Engagement d'Eustache Théoret à Jean-Baptiste Massy. Notaire Louis Thibaudeau, 1815-01-12.

<sup>112</sup> Vente par Édouard Bleau à Eustache Théoret, emplacement du futur quartier Saint-Joseph au village. Marché entre Eustache Théoret et Josephte Labrosse dite Raymond pour le partage de la succession. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1844-02-10 et 1844-02-14.

<sup>113</sup> Contrat de mariage entre Étienne Théoret et Lucie Pilon, avec donation d'une terre de 3 x 30 arpents à Sainte-Geneviève et d'un lopin de 2 x 12 arpents dans l'île Bizard (terre n° 35). Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1838-05-27.

<sup>114</sup> Donation par Louis Théoret à Joseph Théoret, terre n° 22. Notaire Jean-Baptiste Généreux Peltier, 1826-01-12.

<sup>115</sup> Recensement gouvernemental de 1851.

<sup>116</sup> Cadastre abrégé de la seigneurie, 1857.

<sup>117</sup> Livre de renvoi officiel du cadastre de 1874.

<sup>118</sup> Contrat de mariage de Valérie Théoret et Alexina Théoret. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1889-01-16.

<sup>119</sup> Vente par Jean-Baptiste Biroleau et Mélanie Berthelot à Louis Théoret, terre n° 24. Notaire A. B. Papineau, 1858-03-08.

<sup>120</sup> Donation par Louis Théoret à Joseph Théoret, lot n° 38. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1888-07-13.

<sup>121</sup> Vente par Stanislas Cardinal à Vitalien Théoret, partie du lot n° 37. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1909-07-13.

<sup>122</sup> Donation par Joseph Théoret et Exilire Lavigne à Vitalien Théoret, lot n° 38. Notaire Adéodat Chauret, 1915-07-10.

<sup>123</sup> Vente par Valérie Théoret à Vitalien Théoret, lot n° 34. Notaire Adéodat Chauret, 1921-11-05.

<sup>124</sup> Donation par Vitalien Théoret à Émile Théoret, lot n° 38. Notaire Marcel Libersan, 1941-12-17.

<sup>125</sup> Donation par Vitalien Théoret à Armand Théoret, partie du lot n° 37. Notaire Marcel Libersan, 1941-12-17.

<sup>126</sup> Donation par Vitalien Théoret à Camille Théoret, lot n° 34. Notaire Marcel Libersan, 1941-09-06

<sup>127</sup> Livre de renvoi officiel du cadastre de 1874.

<sup>128</sup> Testament de Jacques Théoret. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1894-02-21.

<sup>129</sup> Recensement gouvernemental de 1901.

<sup>130</sup> Vente par Antoine Claude à Louis Théoret, terre n° 11. Notaire Frédéric-Eugène Globensky, 1831-10-25.

<sup>131</sup> Procès-verbal d'arpentage, terre de Louis Théoret, 2 1/4 x 27 arpents, 1832-04-21.

<sup>132</sup> Donation par Louis Théoret à Toussaint Théoret, terre n° 11.

Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1832-06-18.

<sup>133</sup> Contrat de mariage entre Toussaint Théoret et Julie Boileau. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1832-11-10.

<sup>134</sup> Vente par François Paquin à Toussaint Théoret, fils de Louis, de 30 arpents de la terre n° 11. Notaire André Jobin, 1848-10-04.

<sup>135</sup> Recensement gouvernemental de 1851.

<sup>136</sup> Cadastre abrégé de la seigneurie, 1857.

<sup>137</sup> Vente par Roch Théoret à Emmanuel Théoret, partie sud-est du lot n° 16. Notaire Napoléon Théoret, 1910-02-02.

<sup>138</sup> Contrat de mariage entre Emmanuel Théoret et Elmire Meloche, avec donation par Toussaint Théoret de terrains de 60 arpents et 30 arpents. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1866-10-04, actes n° 4988 et 4989.

<sup>139</sup> Testaments d'Emmanuel Théoret et d'Elmire Meloche avec legs à Noé Théoret, lot n° 20 et La Pointe. Notaire Adéodat Chauret, 1922-04-08.